

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 10

MONTREAL, LES SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JANVIER 1996 3 CAHIERS - 1,75 \$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Le double gala des prix Génie
PAGE C 1



L'ÉDITORIAL

Le défi russe, par François Brousseau
PAGE A 10



AUTOMOBILE

Montréal, un Salon à surprises
PAGE A 8

L'ÉCONOMIE

CFCF s'attend à une réplique de Cogeco
PAGE B 1

PERSPECTIVES

Misère des sommets

Le chef désigné du Parti québécois Lucien Bouchard convoquera cet hiver «l'ensemble des intervenants socioéconomiques» du Québec à un grand sommet, question de faire dégager un esprit de «solidarité face aux sacrifices» que le prochain premier ministre leur imposera par la suite. Mais celui qui a fait naufrage dans les eaux du lac Meech, saura-t-il mieux naviguer dans celles d'un «lac-à-l'épaulé»?

Bien qu'ils la considèrent tous comme une merveilleuse idée, la «concertation» par l'entremise des sommets socioéconomiques — projet fétiche du PQ sous René Lévesque — a toujours éveillé la méfiance des intervenants appelés à en faire preuve envers le gouvernement. Ils y flairent soit un exercice de relations publiques d'un gouvernement qui se veut rassembleur, soit une tentative par l'État de leur imposer son programme politico-économique.



Konrad Yakubowski

Personne ne le sait mieux que Lucien Bouchard. Recruté pour la deuxième fois comme coordonnateur gouvernemental dans les négociations avec le Front commun au début des années 1980, celui qui fut alors humble avocat chicoutimien fut chargé d'amadouer les syndicats de la fonction publique en vue du Sommet de Québec d'avril 1982. La description de la conjoncture de l'époque que fait M. Bouchard dans son autobiographie ressemble à peu de choses près à celle qu'affrontera le futur premier ministre en 1996. «Le gouvernement avait décidé de lancer une opération pour sensibiliser les décideurs économiques et sociaux à la précarité des finances publiques, lit-on dans *A visage découvert*. On me demanda de faire une ultime tournée des centrales et des groupes sociaux. Mon mandat était de leur démontrer, chiffres à l'appui, l'incapacité financière dans laquelle se trouvait l'État d'honorer l'augmentation [salariale des fonctionnaires] [...] Je mis au point le scénario des mesures catastrophiques — nous disions même apocalyptiques — auxquelles le gouvernement devrait recourir s'il était forcé de verser la totalité de la hausse salariale.»

On connaît bien la suite de l'histoire. L'envoyé spécial du gouvernement se heurta «à un refus catégorique». Le Sommet de Québec fut la dernière conférence du genre convoquée par un gouvernement qui sombra dorénavant «dans le désarroi». Peu après, l'administration péquiste fit adopter les lois 70 et 105, charcutant de 20 % la rémunération des employés de l'État et édictant leurs conditions de travail. Acculé au mur, fait remarquer l'auteur de *A visage découvert*, René Lévesque dut «utiliser ce qui restait de force à l'État québécois contre ceux-là mêmes qui avaient appuyé sa démarche souverainiste». La concertation tant vantée du gouvernement fut un échec retentissant.

Entre 1977 et 1988, le gouvernement péquiste convoqua les intervenants socioéconomiques à 20 sommets. Trois d'entre eux furent de «grands sommets» où les dossiers dits nationaux furent discutés entre patronat, syndicats et gouvernement. Chacun d'entre eux constitua la réponse d'un gouvernement à court de solutions face à la crise du moment. À Pointe-au-Pic en 1977, il fut question de faire dégager une «conscience nationale» afin de remédier à l'inflation galopante et aux relations de travail pitoiables — les grèves ont accaparé 6,5 millions de personnes-jours en 1976 au Québec, un record que seule l'Italie sut dépasser — avec lesquelles le gouvernement nouvellement élu devait se collecter. Les deux autres grands sommets précédaient les négociations syndicales dans le secteur public. Aucun de ces rendez-vous socioéconomiques n'a eu l'effet escompté.

Il est curieux dès lors de voir M. Bouchard s'empresser de reprendre cette formule. Tenir des «lac-à-l'épaulé» — expression consacrée lorsque le gouvernement Lesage s'y réunit pour discuter de la nationalisation de l'électricité en 1962 — conviendra-t-il à l'époque actuelle? Certes, il n'est pas aujourd'hui question de négociations avec un secteur public parmi les plus militants du continent. Il n'en demeure pas moins que le premier ministre désigné impose aux conférences économiques un ordre du jour passablement ambitieux. Saura-t-il convaincre patronat et syndicat — sans parler des dizaines de groupes des femmes, assistés sociaux et des autochtones qui revendiqueront inévitablement un siège à la table de négociation — de leur «devoir de solidarité face aux sacrifices qu'ils seront appelés à faire»?

Dans son désormais célèbre «discours de Laval» en décembre, M. Bouchard a énuméré les objectifs du grand sommet qu'il convoquera dès son entrée en fonction. On y tentera, entre autres, de «faire apparaître, aux yeux de tous, les grandes lignes des choix à faire» et de «dégager un nouveau pacte social, fondé sur l'idée de solidarité» et d'effectuer «ensuite, dans la rigueur et l'équité, les gestes qui s'imposent. Car dans toutes les hypothèses, c'est l'État qui devra décider».

Sans nul doute, c'est avec cette dernière phrase en tête que les intervenants socioéconomiques s'assièront à la table de discussions.

Qui est donc le futur premier ministre?



Lucien Bouchard et sa femme Audrey lors de la soirée d'adieu du chef du Bloc à ses militants.

PORTRAIT

Derrière le mythe Bouchard

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Durant la récente campagne référendaire, on a comparé Lucien Bouchard à un magicien. Dans une assemblée, un partisan lui a demandé de bénir le drapeau du Québec. On cherchait à le toucher pour recueillir un peu de sa grâce. Il était, pour les souverainistes, le Sauveur. Sa popularité est encore plus grande que ne l'était celle de René Lévesque. Il est devenu une figure mythique. Sa victoire contre la mort, il y a un peu plus d'un an, a certes contribué à ce sentiment. Il est une force de la nature.

Lucien Bouchard deviendra premier ministre du Québec le 29 janvier prochain, sans opposition. Âgé de 57 ans, l'homme qui prend le pouvoir en promettant aux Québécois d'énormes sacrifices et des temps difficiles est pourtant d'un type plutôt classique. Il avoue lui-même se situer au centre des valeurs sociales. En remontant le chemin de sa carrière, on trouve certainement plusieurs paradoxes, des ambivalences. Mais peu de mouvements révolutionnaires. Il est même, à l'occasion, un peu moraliste. Même dans sa jeunesse.

En 1961, il écrit dans le journal de l'Université Laval, *Le Carabin*, une critique de la Loi de l'in-

dex des livres. Mais il ne la remet pas en question car, professe-t-il, dans un style littéraire maîtrisé, il faut y voir «une mesure de prudence que son rôle de Gardienne de la Morale et de la Vérité a dictée à l'Église. Il est évident, ajoute-t-il, que tous les fidèles n'ont pas la maturité intellectuelle suffisante pour lire sans danger tout ce qui se publie». Il a alors 22 ans.

Ses discours récents sur l'économie et les finances montrent un homme qui, sur ces sujets, a peu d'idées neuves. Dans ce domaine, le mythe ne peut pas tenir longtemps. Il n'y a que les solutions terre-à-terre, les coups de ciseaux. Son discours de Laval est, en tous points, semblable à celui que tenait son nouvel adversaire, le chef libéral Daniel Johnson, lorsqu'il était premier ministre, en 1994.

Comme M. Bouchard, M. Johnson préconisait la réduction de la taille du gouvernement, la lutte à la dette publique qui, par son ampleur, paralyse l'État, le recours au secteur privé, la mise en place d'un climat favorable aux entreprises. Il préconisait un partage équitable des sacrifices entre tous les groupes de citoyens, que tous soient touchés. Et il mettait, comme le croisé Bouchard, un accent important sur l'édu-

VOIR PAGE A 12: BOUCHARD

Harris inquiète les francophones ontariens

Il entend réviser la loi sur les services en français

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Le gouvernement du premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, s'appête à réviser la loi 8 sur les services en français en Ontario, au grand dam de la communauté francophone, inquiète de voir les assauts répétés de l'APEC (Alliance for the Preservation of English in Canada) contre cette loi sur le point de porter fruits.

Une série de lettres envoyées par M. Harris, en réponse à des militants de l'APEC, et dont Radio-Canada a obtenu copie, suggèrent en effet que son gouvernement révisera la loi adoptée en 1986 par le gouvernement libéral de David Peterson, en 1986, et entrée en vigueur en 1989.

Dans une des lettres envoyées à un dénommé Keith Evans, membre de l'APEC, en date du 12 octobre, M. Harris estime que la loi 8 a semé «une importante confusion et un manque de confiance» dans la province, et que son application a mené à «du gaspillage». En conclusion, il écrit que la loi «devrait être révisée à un comité législatif pour être révisée et améliorée».

Dans une autre lettre, datée du 14 novembre et également obtenue par Radio-Canada en vertu de la Loi d'accès à l'information, M. Harris révèle que son gouverne-



Mike Harris

VOIR PAGE A 12: HARRIS

Enquête sur les petites centrales

Ciaccia nie avoir accordé quelque faveur que ce soit

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

L'ancien ministre de l'Énergie et des Ressources John Ciaccia a nié hier devant la commission d'enquête sur les petites centrales privées avoir jamais accordé quelque faveur ou même mérité les remerciements des Placements Mirlaw limitée, une des premières sociétés privées à se lancer en affaires dans ce domaine.

Premier ministériel invité à témoigner, celui qui fut titulaire du MER de 1985 à 1989 a par ailleurs déclaré qu'il n'avait jamais vu la lettre de remerciements que lui avait adressée un des actionnaires principaux de Mirlaw, l'homme d'affaires Alfred K. Lawee, le 8 janvier 1988. Il n'était pas davantage au courant, a-t-il dit, d'une autre lettre que lui avait adressée le même Lawee en 1986.

L'ex-ministre libéral a aussi soutenu qu'il n'avait jamais vraiment discuté du programme des petites centrales privées ou de la production privée en général avant la commission parlementaire de mars 1988, au cours de laquelle on discutait habituellement des tarifs et du plan des équipements proposés par Hydro-Québec.



John Ciaccia

VOIR PAGE A 12: CIACCIA

Condamné à la fermeture, l'hôpital Bellechasse est devenu le champion de l'embauche

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Ironie suprême, l'hôpital Bellechasse, qui doit fermer ses portes en février 1997, est l'un des rares hôpitaux de la métropole où l'embauche va bon train. Près d'un an avant la fermeture, plus d'une trentaine de nouveaux médecins viennent de se joindre aux effectifs de l'hôpital condamné.

Pendant que les médecins en quête d'un poste se heurtent à des portes closes dans les hôpitaux «survivants», l'hôpital Bellechasse, malgré sa mort annoncée, n'a de cesse d'accueillir des collègues à bras ouverts.

«Ce sont ceux qui sont dans la misère qui s'aident», lance à la blague le Dr Claude Sergerie, directeur des services professionnels de l'hôpital Bellechasse, l'un des sept hôpitaux qui doit fermer en vertu du grand plan

triennal de réorganisation des soins de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Ailleurs dans le réseau hospitalier montréalais, les embauches se font à l'heure actuelle au compte-gouttes car tous les hôpitaux effectuent des pirouettes pour boucler leurs budgets et réaliser leurs nouvelles compressions budgétaires.

En ces temps difficiles, l'hôpital Bellechasse fait donc presque office de père Noël pour la profession médicale à Montréal puisque l'établissement a embauché pas moins de 32 nouveaux médecins depuis août dernier. Une quinzaine d'autres nouveaux médecins devraient venir grossir les rangs au cours des prochains mois, selon le Dr Sergerie.

L'hôpital privé, qui compte maintenant 131 médecins, a d'ailleurs accueilli plusieurs des médecins touchés par

la fermeture de l'hôpital Saint-Michel. Le directeur des services professionnels a déjà recruté trois chirurgiens orthopédistes, trois chirurgiens généraux, un oto-rhino-laryngologiste et un plasticien de l'hôpital Saint-Michel, dont la fermeture est amorcée depuis le 1er décembre dernier.

«Quel est donc le secret de l'hôpital Bellechasse? Nous sommes financés en terme de volume de travail par le gouvernement plutôt qu'au nombre de patients. Notre mode de gestion nous a permis de faire une petite place pour nos collègues. C'est une question d'organisation», affirme le Dr Sergerie.

En fait, le contrat qui lie l'hôpital Bellechasse au ministère de la Santé, à titre d'établissement privé, oblige l'hôpital à fournir l'équivalent de 54 480 jours/patients

VOIR PAGE A 12: BELLECHASSE

INDEX

- AgendaC11
- Avis publicsB8
- ClasséesB7
- CultureC1
- ÉconomieB1
- ÉditorialA10
- Le mondeA6
- Mots croisésB9
- Les sportsB10

MÉTÉO



Montréal
Nuageux avec éclaircies surtout le matin et quelques flocons.
Max: -4

Québec
Nuageux avec 60% de probabilité d'averses de neige. Ciel variable en après-midi.
Max: -5

LES ACTUALITÉS

Le français au travail

La CSD lance un cri d'alarme

LE DEVOIR

La centrale des syndicats démocratiques lance un cri d'alarme: la situation du français au travail se détériore.

Une recherche menée par la CSD auprès de 142 syndicats affiliés tend à démontrer que des secteurs entiers du travail échappent à la francisation, notamment: l'informatique et les nouvelles technologies, ainsi que les manuels techniques et de références.

Selon les résultats de cette étude, seulement 44,9 % des logiciels, logiciels et didacticiels sont en français. Le taux de francisation s'établit à 51,3 % pour les documents de référence et à 46,7 % pour les manuels techniques. La proportion atteint à peine la barre des 30 % dans les départements de l'expédition, de la production, de la recherche et du développement, ainsi que de l'entretien des équipements.

Ces données ont amené les analystes de la CSD à conclure que le visage de la francisation des milieux de travail s'est profondément trans-

formé. Auparavant, à l'époque de l'adoption de la Charte de la langue française, les entreprises paraient au plus pressé et francisaient le travail de façon à obtenir au plus vite le fameux certificat et ne plus en entendre parler. Pour les milieux de travail qu'elle représente, la CSD peut dire aujourd'hui qu'ils ont vécu une francisation de surface, que la culture du travail n'a pas été francisée en profondeur, situation que la centrale a maintes fois dénoncée auprès des différents ministres qui se sont succédés.

L'étude de la CSD met en lumière l'inefficacité des méthodes de l'Office de la langue française. 85 % des représentants syndicaux interrogés ont déclaré n'avoir jamais eu de rapports avec l'Office. Une défiance que les dirigeants de la CSD ont déjà soulignée à l'organisme chargé de la francisation des entreprises.

La CSD dit partager la vision du gouvernement du Parti québécois voulant qu'il soit «nécessaire de réaliser un bilan de la situation de la langue française pour faire le point et en favoriser l'épanouissement et le rayonnement».

Dans l'optique d'une révision du processus de francisation, les spécialistes de la CSD ont identifié quatre objectifs majeurs à poursuivre concurremment:

- vaincre l'indifférence;
- faire renaitre le sentiment d'appartenance au français;
- stimuler le réflexe de revendication du droit de travailler en français;
- mener sérieusement un combat concerté (syndicats-employeurs-gouvernement) pour la francisation des nouvelles technologies.

En conclusion, la CSD rappelle aux responsables gouvernementaux en cette matière que la francisation connaîtra un réel succès seulement quand elle cessera d'être l'apanage premier des linguistes et des terminologues.

De l'avis de la centrale, toute révision du processus qui ne tiendrait pas compte des facteurs d'échec ou de blocage identifiés par les travailleurs, ne pourra atteindre les objectifs communs visant à faire du français la véritable langue de travail au Québec. «La langue vit, les milieux de travail aussi. Écoutons-les pour un instant.»

Rivière Sainte-Anne

La santé des poulamons semble s'améliorer

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les «petits poissons des chenaux» sont de retour, en force et en meilleure santé.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF), Jacques Brassard, alors qu'il rendait public hier à Sainte-Anne-de-la-Pérade le bilan de l'environnement de la rivière qui borde cette municipalité. Ce bilan fait partie d'une série destinée à suivre l'évolution des cours d'eau de la province.

Les poulamons ou «petits poissons des chenaux» avaient pratiquement disparu entre 1988 et 1992. On a assisté depuis à une légère remontée mais, cette année, les biologistes parlent «d'année record».

Selon Yves Mailhot, biologiste du MEF à Trois-Rivières, les captures effectuées depuis quatre semaines vont dans le même sens que les statistiques de pêche de l'Aquarium de Québec, qui possède un film historique incomparable sur l'abondance relative des espèces fluviales. Alors qu'on y capturait cinq et six poulamons par année au plus creux de la vague, si l'on peut dire, on en a capturé environ 75 cette année. C'est quand même beaucoup moins que les 1000-1500 des années 70...

Selon M. Mailhot, la population de poulamons semble en meilleure santé. Ainsi, on capture maintenant des poissons de toutes les tailles, ce qui confère une allure homogène à cette population. On y trouve notamment entre 7 et 8 % de très gros poissons de huit ou neuf ans, ce qui semble confirmer qu'il y a un lien très net entre l'abondance de la reproduction et la quantité d'eau du fleuve. Ces «gros poissons» sont en effet nés en 1987, l'année de la plus forte hydraulicité enregistrée dans le fleuve depuis longtemps.

Enfin, les chercheurs ont noté une quasi-disparition des ulcères qui couvraient le corps des poulamons depuis quelques années, ce qui indiquerait la résorption d'une épidémie plutôt qu'un problème environnemental.

Les chercheurs n'ont pas vérifié si l'incidence de cécité chez le poulaumon avait décliné. Ils élargissent plutôt leurs analyses à d'autres espèces fluviales comme les meuniers et les dorés où on recense aussi des cataractes chez la majeure partie des individus.

Quant au bilan environnemental de la rivière Batiscan,

ONF et Téléfilm

Rapport Juneau: autre report

LE DEVOIR ET LA PC

La publication tant attendue du Rapport Juneau sur l'avenir de Radio-Canada, de l'Office national du film et de Téléfilm Canada est reportée une fois de plus.

Il sera rendu public dans la semaine du 29 janvier, alors qu'on avait prévu le faire lundi prochain.

C'est la troisième fois que le dépôt du rapport est reporté. A l'origine, il devait être présenté en septembre 1995, puis à la fin décembre et enfin le 15 janvier.

Au bureau du ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, on a indiqué, hier en fin d'après-midi, que la décision avait été prise en raison de corrections de dernière minute et de re-

trards dans la traduction du document.

On n'a pas voulu donner de date précise pour la publication, préférant s'en tenir à la semaine du 29 janvier.

Au mois de décembre, Pierre Juneau, le responsable du comité chargé de la rédaction du rapport et ancien président de Radio-Canada, avait invoqué essentiellement les mêmes arguments pour justifier les délais.

Il a été impossible de joindre M. Juneau, hier. Celui-ci ne répond pas à ses appels depuis jeudi.

Les observateurs remarqueront toutefois que la donne aura changé le 29 février prochain. Le premier ministre Jean Chrétien sera de retour de sa mission économique en Inde et son remaniement ministériel en principe effectué. Tout semble indiquer que le ministre Michel Dupuy, mal en selle à son ministère du Patrimoine, sera alors absent de la scène, et n'aura pas à défendre lui-même les conclusions d'un rapport manifestement explosif.

Le comité a été créé au mois de mai dernier dans le but de revoir le mandat des trois sociétés d'Etat, qui font face à des compressions budgétaires importantes.

Les employés de ces sociétés attendent le rapport avec beaucoup d'impatience. A Radio-Canada, par exemple, on est inquiet à l'égard des mesures qui pourraient être proposées, puisque tout a, semble-t-il, été mis dans la balance du comité Juneau.

Concours de journalisme en environnement

Le syndicat du Devoir proteste

LE DEVOIR

Les journalistes du Devoir demandent à la direction du journal ainsi qu'à Hydro-Québec de retirer le concours «Faites la une avec l'environnement», annoncé dans notre édition du mercredi 10 janvier 1996, en page 2.

Le syndicat juge inacceptable et aberrant qu'un journaliste stagiaire soit engagé pendant un an au Devoir pour couvrir le secteur de l'environnement, grâce aux fonds d'Hydro-Québec, qui paierait le salaire de ce journaliste par le biais d'un concours. Malgré les garanties que tente d'offrir la direction du Devoir

quant à l'indépendance du jury et l'encadrement du journaliste stagiaire, le syndicat estime qu'un tel procédé risque de miner la crédibilité du journal. Afin de pouvoir défendre avec force la liberté d'information et d'opinion, les journalistes, pour être crédibles, ne doivent pas être le flanc aux accusations de conflit d'intérêts, qu'ils soient réels ou apparents, et ce, afin d'éviter que le journal ne soit la cible d'attaques en ce qui a trait à son sens éthique, une des seules richesses du Devoir selon le syndicat.

En acceptant dans ses rangs un journaliste dont le salaire proviendrait d'un an d'Hydro-Qué-

bec, le syndicat croit que les journalistes du Devoir rendraient un très mauvais service à l'ensemble de la profession et aux principes d'autonomie professionnelle. Ce type de projet, par sa nature et son étendue, n'a selon lui rien à voir avec les voyages professionnels offerts par des organismes extérieurs au Devoir ou à tout autre média. Conscient de l'importance pour la profession de mettre sur pied des stages professionnels de qualité pour les jeunes journalistes, le syndicat souhaite toutefois que la constitution de ces stages soit moins ambiguë, par exemple en associant des universités à ces stages.

LES SAISONS LITTÉRAIRES

Revue publiée quatre fois l'an par Guérin / littérature, Solstice d'hiver 1995-1996

(348 pages) 8,95 \$

En vente dans toutes les bonnes librairies

Les étoiles des Saisons littéraires

HIVER 1995-1996

Réginald Hamel
Les deux Canadas

Né en 1931, il enseigne l'histoire littéraire de plus de 37 ans. Il fut professeur invité en France, en Angleterre, aux États-Unis, en Israël et en Chine. Auteur chez Guérin, il a également fait paraître des ouvrages chez Fides, H.M.H., Lemac et L'Aurore.

Yvon Julien

Le terrible fléau de la grippe espagnole de 1918
Le 25 avril 1940

Yvon Julien est né à Beauharnois. Il a poursuivi des études en information et en journalisme aux universités de Montréal et de Sherbrooke. Il a travaillé au sein de la Société Acan. Il a été rédacteur en chef du journal L'Équipe chez Acan. Président de plusieurs associations, membre de la Société des écrivains canadiens, de la Société historique de Montréal, du Temiscamingue, de Charlevoix et de Salaberry-de-Valleyfield. Il a créé le musée Nicolas-Manny à Beauharnois. En 1991, il a été le premier récipiendaire du prix François-Xavier Picœur et récipiendaire du prix Lescaobot en 1992.

François Boudreault
Pas à pas
Une lettre d'adieu Victor

François Boudreault naît au Saguenay en 1970. Il poursuit des études au Petit Séminaire de Chicoutimi jusqu'en 1987, s'inscrit ensuite en sciences pures et appliquées au cégep, puis termine un bac en psychologie en 1993. Il étudie pour l'heure au deuxième cycle à l'Université du Québec à Trois-Rivières, dans le même passionnant domaine.

Yvon Boucher
Destin
Toi, ma vie
Plaisirs
La semaine de nos amours

Yvon Boucher est romancier, critique, essayiste et journaliste depuis plus de vingt-cinq ans. Il a publié sept ouvrages et a commis, également, plusieurs articles publiés dans les quotidiens locaux et les revues littéraires.

Claude Herdhuin
Aime-moi
Qu'est notre amour devenu?
Plus jamais

Née à Paris en 1955, Claude Herdhuin émigre au Canada en 1988. Diplômée en littérature et en traduction, elle exerce la profession de traductrice et rédactrice indépendante. Elle anime un magazine à la radio communautaire CIBL et collabore au magazine artistique Radar diffusé à Radio-Canada.

Rachelle Renaud
Le baume du bonheur

Justu'ici, Rachelle Renaud s'est fait connaître par ses nouvelles, mais quelques poèmes de sa plume fantaisiste ont paru dans Rauque, Sudbury; Liaison, Ottawa; Littérature, Université York; Toronto et Mots en volants, Société des écrivains et des écrivaines de Toronto.

Jean-François Patenaude
Les patriotes à Beauharnois

Né le 20 janvier 1979, enfant d'une famille de gens qui l'ont initié en expériences de toutes sortes: voyages, lectures, expériences de travail et de réalisations personnelles, musique, etc. Il a vécu sa première année d'existence au Maroc. Il étudie actuellement au collège Sainte-Anne de Lachine et partage ses loisirs entre l'écriture de romans-jeunesse, la lecture, la musique, les jeux sur ordinateur et les compétitions de Génius en herbe. Il a publié quelques essais d'histoire locale: Les Patriotes à Beauharnois, in La Mémoire collective des gens d'ici, par Yvon Julien, 1993.

Gary Klang
Proust d'après les notes et les préfaces des traductions de Ruskin

Gary Klang est né à Port-au-Prince (Haïti). Il est docteur en lettres de la Sorbonne avec une thèse sur Marcel Proust en 1973. Œuvre variée.

Claude Harvey
Hermann Hesse et la mythologie

Né au début du siècle, à Saint-Paul-de-Chester dans la région des Bois-Francs, Rolland Morrissette a exercé pendant de nombreuses années le métier de cultivateur. Puis, il a vendu sa ferme. Il s'est installé ensuite alors «au pays du Survenant» dans la région de Sorel. Et depuis, il s'est fait menuisier, puis rentier ou plutôt jardinier-remetier. Il aime raconter pendant des heures. Il fait revivre son petit village, les us et coutumes de son temps, les hommes qu'il a connus et côtoyés. Il sait voir les choses, cerner les caractères, décrire les situations. Il parle longtemps et bien.

Normand Gagnon
Le jasmin

Né en Ontario en 1949, Normand Gagnon a vécu dans une quinzaine de lieux différents en Ontario, en Alberta et au Québec. Il a complété des études qui le destinaient à l'enseignement de l'anglais langue première, mais il s'est engagé plutôt comme langue seconde depuis une vingtaine d'années. Il a pris racine en Estrie. Il a récemment été impliqué dans un projet télévisuel pédagogique en tant que concepteur et comédien. Normand Gagnon est l'auteur de textes dramatiques sur le thème des droits humains qui ont été présentés au Conseil des Groupes du Canada francophone d'Amérique internationale. Il est l'auteur d'une dizaine de nouvelles rédigées autant en anglais qu'en français, dont l'une, «The Copper Son», a été publiée en Nouvelle-Écosse dans The Antigonish Review.

Yvon Comeau
Maison à vendre
Mon oncle Frédéric
Le chien volé

Yvon Comeau est né à Trois-Rivières en 1942. Après des études en lettres à l'Université de Montréal, il devient professeur de français et conseiller pédagogique à l'emploi de la commission scolaire des Mille-Îles. Étant pour le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration depuis 1975, il enseigne actuellement au COFI Maurice-Lefebvre à Montréal.

Johanne Laframboise
Une race qui ne sait pas mourir

Née à Saint-Placide (comté Deux-Montagnes) en 1955, Johanne Laframboise gagne, en 1968, deux prix littéraires l'un attribué par la Société Saint-Jean-Baptiste (section roman), l'autre attribué par la Régionale Deux-Montagnes (section poésie).

Yvette Hélie
Au temps où l'été revenait souvent
Concerto pour violoncelle de Bach

Yvette Hélie est née en 1938 à Saint-Wenceslas. Après les années consacrées aux affaires et à la famille elle revient à son rêve de toujours, écrire. Animatrice, d'ateliers d'écriture depuis huit ans dans les centres de femmes et bibliothèques municipales de la région. Elle offre occasionnellement chez elle des fins de semaine d'écriture. Présentement présidente régionale des Cercles d'Étude et Conférences section Maurice et du Club Littéraire de Louiseville. Cinq textes primés dont un Premier Prix au niveau provincial.

Karen Dorion-Coupal
Le parfum des choses

Anthropologue, Karen Dorion-Coupal a d'abord étudié l'architecture et le portugais à l'Université Laval. Elle a parallèlement étudié le dessin, et a appris la danse avec sa grand-mère, ex-ballerine russe. Originnaire de Québec (1959), elle a suivi ses parents dans leurs voyages d'études en France, en Pologne puis en Espagne, où elle a fait une partie de son cours secondaire. Très tôt interprète et professeure de langues, elle s'est spécialisée en révision linguistique, en rédaction et en traduction. À ce titre, elle occupe depuis 1993 le poste d'adjointe à la présidente de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire. Outre ses trois garçons, c'est l'écriture (poésie, essai, nouvelle, roman), le dessin et la peinture qui occupent ses plus belles heures.

Michel Philip
Un havre de paix

Né en France en 1932, Michel Philip réside aux États-Unis depuis 1951. Il a été professeur de littérature française à Yale puis à l'Université du Massachusetts à Boston. Maintenant à la retraite, il continue à écrire. Il a publié des articles de critique littéraire, des nouvelles, Lectures de Lautréamont chez Armand Colin, un roman, Feux de Jote, sous le pseudonyme de Michel Stéphanie, aux éditions HMI et une pièce, Denis, dans l'Avant-scène Théâtre. Une de ses pièces, Fils du soleil, a été représentée à Québec au théâtre de la Borlée et une autre, Ton Souvenir en moi, au théâtre du Café de la Place dans une mise en scène de Monique Lepage. Il est membre du C.E.A.D.

Patrick Imbert
Le blouson rouge

Patrick Imbert est professeur titulaire à l'Université d'Ottawa. Il a publié de nombreux articles concernant les littératures québécoise et française, la sémiotique, les médias et l'analyse du discours. Il a aussi publié trois livres: Sémiotique et description balzacienne, (Presses de l'Université d'Ottawa, 1978), Roman québécois contemporain et clichés (Presses de l'Université d'Ottawa, 1985), L'Objectivité de la presse, (Montréal, Hurtubise HMI, 1989). Il a dirigé un numéro spécial de Carrefour consacré à «Mensonge et désinformation» et a participé à l'élaboration de l'Encyclopedia of Contemporary Literary Theory. Il a codirigé la publication des Actes d'un colloque. Il a été président de l'Association canadienne de sémiotique (1979-1980), président de l'Association des littératures canadienne et québécoise (1988-1990), président de la Société de Philosophie de l'Outaouais (1992-1994), vice-président de la Fédération canadienne des études humaines (1994-1995), membre du conseil d'administration de l'Association des Études canadiennes (1983-1985) et du conseil d'administration du Conseil international d'Études francophones (1993-1995). Il a publié des nouvelles. Il dirige un projet de recherche Canada-Argentine consacré à l'analyse des discours politiques, fictionnels, journalistiques au XIX^e siècle.

Daniel Choquette
Taches et souvenirs
Jour fortuit

Daniel Choquette est né à Magog en 1957. Récipiendaire du prix Raymond A. Robic décerné par l'Ordre des Techniciens en Sciences Appliquées du Québec pour le meilleur article technologique écrit et publié dans la revue Le technologue, juin 1985. Auteur de plusieurs bulletins techniques pour une firme d'ingénieurs, il chercha à secouer la gente industrielle enchâssée dans ses faux plis.

Denise Lachapelle
Je l'aime

Denise Lachapelle possède un doctorat en sciences domestiques. Épouse, mère et amante, elle a œuvré dans les milieux du spectacle, partageant ses loisirs entre la lecture, la galanterie et la gastronomie. Elle n'a pas attendu la permission des féministes pour être elle-même, tant dans son cœur que dans son corps. Si l'alchimie de la littérature fait en sorte que la vie et les émotions se transforment en mots, Denise Lachapelle leur accorde une place prépondérante dans l'expression de son vécu et de ses sentiments.

Marcel Sagan
Le crime writers' club

Marcel Séguin a publié ses premiers poèmes à 19 ans, puis ce furent des Contes, des Monographies, des Aspects de notre ville, des Personnalités canadiennes. Il a écrit beaucoup d'émissions pour Radio-Canada pendant plus de 15 ans. De 1959 à 1972, il a enseigné à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec (à Montréal). Il a publié une vingtaine d'ouvrages, dont plusieurs traductions, un dictionnaire, des pièces de théâtre, des nouvelles. Il a publié aussi sous le pseudonyme de Marcel Sagan.

Claudette Gravel
Solitude
La porte ouverte
La radio Fm
Être ou ne pas être

Elle écrit depuis l'âge de 18 ans de façon plutôt sporadique, qu'intense. En 1993 et en 1994 elle a présenté quelques textes à la soirée poésie, vin et fromage de l'Université du Québec à Chicoutimi — sa ville d'origine — et ils ont reçu un bon accueil. Son travail se poursuit dans un projet de roman qui la hante depuis quelques années et elle envisage son avenir partagé entre l'écriture, la musique et la psychologie.

Louis Thériault
Risible cantique

Louis Thériault est venu à l'écriture dite littéraire par un long cheminement dans l'écriture alimentaire. Il y a de nombreuses années, il s'est retrouvé dans le peau d'un rédacteur au service d'une société publique et c'est en plumant qu'il est devenu plumeron. Le moment de la retraite venu, sa déformation professionnelle l'a poussé à continuer d'écrire, mais dans une autre veine. Cela a donné un plein tiroir de propositions. C'est aux Saisons littéraires que revient le mérite de présenter au public un auteur qui se dit un scribe recyclé en racontant.

Yann Le Derff
Magique
Marmotte

Né en France en 1932, Yann Le Derff a eu une vie assez spéciale. Après avoir connu la guerre, il s'est retrouvé en train de naviguer comme élève officier au commerce. Ensuite, il devient pilote de chasse (dans la Marine américaine). Arrivé à Montréal en 1956, il s'est aussitôt retrouvé à Terre-Neuve. En 1957, il traversait les Rocheuses à pied. Après avoir été dans la production industrielle, il s'est retrouvé inspecteur des fraudes en France, puis, de nouveau au Québec, directeur général puis vice-président dans le fil de fer, puis directeur général des Fêtes du Québec en 1975. Pendant tout ce temps, il écrit de la poésie, des histoires, du théâtre, il faisait du cinéma, de la radio. En 1973 et 1974, il publiait Homosexuel? Et pourquoi pas, et Homolibre. Il a beaucoup voyagé un peu partout dans le monde.

Guy Désilets
Exil d'or
Reverdir, Cœur saignant, L'écluse
Un amour, La ville vue d'en haut,
Ciel magique, La mort d'un cœur,
Certaines amours...

Né à Trois-Rivières en 1928, Guy Désilets a partagé sa vie entre sa vie professionnelle, la littérature et l'éducation. Comme on peut le lire dans sa bibliographie, ce poète s'est surtout consacré à l'écriture poétique comme genre littéraire. Après avoir enseigné dans nos collèges classiques de 1954 à 1964, il est entré dans la fonction publique à titre de conseiller linguistique à l'Office de la langue française, puis au ministère de l'Éducation. En 1990, il se retire de la fonction publique pour écrire de la poésie et se consacrer à la promotion des auteurs et auteures de la région de la Capitale nationale. Il a été membre de la Société des poètes canadiens-français et est membre de l'Union des écrivains du Québec (Uneq). En 1985, il quitte Québec pour s'installer en permanence à Saint-Romuald, dans le beau quartier de la Falaise, près des Hauts-Bois. Il adore la vie sur la rive droite du Saint-Laurent, après avoir vécu vingt-cinq ans sur la rive gauche.

Marie Cholette
Varech
Tirant d'eau

Membre de l'Uneq depuis 1977, Marie Cholette a collaboré comme coprésidente au défunt Collectif des écrivains et écrivaines de la région de Québec (caureq), a aussi organisé et participé à des soirées de poésie et réalisé des compositions poétiques thématiques sur des expositions. Un tableau poétique réalisé par l'auteur et intitulé Le pianiste accompagne une œuvre du sculpteur

Raymond Joyeux
Hivernage

Né à Terre-de-Haut dans l'Archipel des Saintes, au sud de la Guadeloupe, Raymond Joyeux crée en 1965 la revue L'Étrave, premier mensuel saintois à vocation culturelle. Il participe à cette même époque à la fondation de l'Association Avenir Saintois et dirige jusqu'en 1974 le Collège Jean Calo de Terre-de-Haut. Auteur de nombreux articles pour la défense et la mise en valeur de la spécificité saintoise, il publie ses premiers poèmes dans diverses revues guadeloupéennes.

Daniel Choquette
Taches et souvenirs
Jour fortuit

Daniel Choquette est né à Magog en 1957. Récipiendaire du prix Raymond A. Robic décerné par l'Ordre des Techniciens en Sciences Appliquées du Québec pour le meilleur article technologique écrit et publié dans la revue Le technologue, juin 1985. Auteur de plusieurs bulletins techniques pour une firme d'ingénieurs, il chercha à secouer la gente industrielle enchâssée dans ses faux plis.

Denise Lachapelle
Je l'aime

Denise Lachapelle possède un doctorat en sciences domestiques. Épouse, mère et amante, elle a œuvré dans les milieux du spectacle, partageant ses loisirs entre la lecture, la galanterie et la gastronomie. Elle n'a pas attendu la permission des féministes pour être elle-même, tant dans son cœur que dans son corps. Si l'alchimie de la littérature fait en sorte que la vie et les émotions se transforment en mots, Denise Lachapelle leur accorde une place prépondérante dans l'expression de son vécu et de ses sentiments.

Abonnement au bureau éditorial

guérin Montréal Toronto
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923

LE DEVOIR

MONTREAL

Centre de psychologie Gouin inc.
Services psychologiques
39, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec) H3L 1H9 (514) 331-5530

Accueil glissant



PHOTO JACQUES NADEAU

QU'EST-CE qui est le plus difficile: apprendre le français ou garder son équilibre sur des patins? Voilà une question à laquelle Hanyue Zhao et Kashing Wan ne peuvent pas encore répondre. Ils sont arrivés jeudi de leur Asie natale et se sont retrouvés dans une classe d'accueil dès hier, ce qui leur a permis de découvrir les joies du patinage. Parions que pour l'instant c'est encore ce qu'il y a de plus amusant.

L'hôpital Saint-Luc boycotte les travaux du CHUM

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le projet de création du Centre hospitalier universitaire de l'Université de Montréal (CHUM) connaît de sérieux pépins. L'hôpital Saint-Luc vient de suspendre sa participation aux travaux du comité d'implantation afin de protester contre la façon dont se déroulent les discussions.

La direction de l'hôpital Saint-Luc a émis une directive cette semaine pour enjoindre tous ses délégués à ne pas se présenter aux multiples sous-comités administratifs créés pour travailler au regroupement des hôpitaux Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc. Plusieurs réunions sectorielles ont eu lieu cette semaine mais aucun représentant de l'hôpital Saint-Luc ne s'y est présenté, en guise de protestation. Seuls les représentants aux divers comités médicaux ont poursuivi leurs travaux.

«Oui, ça peut être perçu comme un boycottage. Mais nous ne remettons pas en question le bien-fondé du CHUM. C'est la façon dont tout cela se passe qui nous indispose», a soutenu hier Michèle Verner, directrice des communications pour l'hôpital Saint-Luc.

Selon la porte-parole de l'hôpital, ce geste, commandé par la haute direction, vise à décrire le fait que les termes de l'entente signée à l'automne entre les trois hôpitaux pour travailler à leur fusion ne sont plus respectés.

«Il n'y a pas de Société d'implantation (SIM), comme cela était prévu dans l'entente. Cette société devait être

le centre des décisions, mais elle est devenue caduque. Les règles du jeu ont changé», a déploré hier Mme Verner.

Cette dernière soutient que le comité de gestion, qui agit en lieu et place de la Société d'implantation, la Régie régionale de la santé et l'Université de Montréal, agit d'ores et déjà comme si le CHUM existait, alors que la fusion ne doit être conclue qu'en octobre 1996. Au surplus, l'hôpital Saint-Luc soutient que les parties n'ont même pas encore défini la future mission de chacun des pavillons et la définition du centre ambulatoire, comme le prévoyait l'entente initiale.

Le mot d'ordre pour le boycottage des travaux se poursuivra jusqu'à ce que le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Luc se penche, fin janvier, sur cette question, indique le bureau de la direction.

Dans une lettre adressée le 3 janvier dernier au président de la Société d'implantation du CHUM, Guy Coulombe, le président du conseil d'administration de Saint-Luc, Jean Turcot, s'était déjà indigné de ce qu'un comité de gestion se substitue aux conseils d'administration et s'ingère «indûment» dans les affaires internes de l'hôpital.

Des sources du milieu médical affirment que le changement de la garde au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital Notre-Dame serait à l'origine de ces changements décriés au fonctionnement des travaux du comité d'implantation.

Il a été impossible hier de joindre MM. Coulombe et Turcot, tous deux en vacances à l'extérieur du pays.

«C'est la façon dont tout cela se passe qui nous indispose»

EN BREF

LE DR THOMAS QUITTE LE GOUVERNEMENT

(Le Devoir) — Le Dr Réjean Thomas, conseiller spécial à l'action humanitaire internationale depuis octobre 1994, quittera ses fonctions au gouvernement le 26 janvier prochain. Après avoir élaboré un rapport sur le mandat qui pourrait être confié au Secrétariat à l'action humanitaire, le Dr Thomas

retournera travailler à temps plein à la clinique L'Actuel, spécialisée dans le traitement des MTS et du sida, là où il exerçait sa profession avant de s'engager en politique. Devant le manque de médecins et l'ampleur des besoins, le Dr Thomas a fait savoir hier qu'il désirait retourner à la clinique fondée en 1987. «Je crois que c'est à la clinique L'Actuel que je peux présentement être le plus utile», a-t-il dit.

COURS DE VIOLON



MAITRE SEVADJIAN

Petits et grands dès l'âge de 3 ans et adultes de tout âge.
355-1798

Où s'en va le maire, se demande l'opposition

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Des conseillers municipaux de l'opposition ont réservé hier un accueil plutôt glacial à la privatisation des services municipaux envisagée par l'administration Bourque-Eloyan.

Certains élus estiment que le maire Pierre Bourque avance à tâtons et que son projet de privatisation manque de clarté et de cohérence. Même les tenants de la privatisation ne sont pas d'accord avec la démarche de M. Bourque et de la présidente du Comité exécutif Noushig Eloyan.

«Il y a de la place pour la privatisation, affirme André Lavallée, chef du RCM, l'opposition officielle à l'Hôtel de Ville. Mais on ne peut pas donner carte blanche au maire.»

M. Lavallée reproche au maire Bourque d'exiger «un chèque en blanc» de la part des élus et des citoyens montréalais. «On ne sait pas où le maire s'en va», déplore-t-il.

M. Lavallée craint que le maire ne se lance dans une «vaste opération à fond de train», une «improvisation» qui pourrait faire perdre de vue les véritables enjeux de la privatisation: le maintien de la qualité des services à un prix abordable pour la Ville et les citoyens.

«Il faut faire du cas par cas, dit-il. Chaque fois, il faut faire la démonstration que c'est [la privatisation d'un service] à l'avantage des Montréalais.»

Le parti de M. Lavallée, le Rassemblement des citoyens de Montréal, s'est montré favorable à la privatisation par le passé. C'est en effet sous l'administration du maire Jean Doré que la gestion des stationnements de la Ville de Montréal avait été cédée à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, en 1994, pour la somme de 76,8 millions.

Deux ans auparavant, le maire Doré avait regroupé le Biodôme et le

Planétarium au sein d'une seule et même société paramunicipale, la Société des musées et des sciences naturelles.

Haut fonctionnaire de la Ville à l'époque, le «père» du Biodôme, Pierre Bourque, s'était vertement opposé à la création de cette paramunicipale, prétextant que la vocation scientifique du Biodôme en serait menacée.

Après avoir fait obstruction au projet, le maire avait finalement rendu les armes en acceptant à contrecœur la vice-présidence du conseil d'administration de la nouvelle Société.

L'affrontement entre le fonctionnaire Bourque et le maire Doré avait duré tout l'été 1992, conférant au premier la visibilité médiatique et la sympathie du public qui l'ont aidé à se propulser sur la scène de la politique municipale en novembre 1994.

Dès son ascension au pouvoir, Pierre Bourque a eu tôt fait d'abolir la Société paramunicipale des musées et des sciences naturelles.

Mais le maire semble avoir changé son fusil d'épaule depuis. Il annonçait jeudi aux représentants syndicaux de la Ville de Montréal son intention de s'engager dans la voie de la privatisation, affirmant que «tout est sur la table», même le Jardin botanique, l'une de ses plus importantes réalisations à titre de fonctionnaire.

«En soi, c'est une bonne nouvelle, estime André Lavallée. Les bonnes idées finissent toujours par rattraper les politiciens.»

Le conseiller Samuel Boskey, de la Coalition démocratique Montréal écologique, réagit pour sa part avec «grand scepticisme». M. Boskey croit que le projet de privatisation tel qu'envisagé par l'administration Bourque-Eloyan manque de cohérence et de transparence.

M. Boskey n'est pas très chaud à l'idée de privatiser des services municipaux. «Ce n'est pas une solution à long terme, croit-il. Il souhaiterait ce-

pendant que toute privatisation éventuelle d'un service municipal soit basée sur «des études, des recherches et de la documentation». «Il ne faut pas seulement que des faits accomplis soient présentés devant le conseil», dit-il.

Le conseiller indépendant Michel Prescott ne s'oppose pas à la privatisation, même s'il estime que les intentions du maire Bourque sont nébuleuses. «Il faudrait voir de quoi il s'agit. A priori, la privatisation totale des services ne semble pas une voie à suivre.»

À la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la privatisation est vue d'un bon œil, l'expérience de la gestion des stationnements ayant été fort positive.

«Ça peut aider à assainir les finances publiques et à donner un service de meilleure qualité», estime Patrice Simard, président de la Chambre.

Pour l'instant, la Chambre ne lorgne pas du côté des autres services municipaux. M. Simard avoue cependant qu'il suivra le dossier «avec intérêt», se disant disposé à écouter toute proposition.

M. Simard croit par ailleurs que les prochaines semaines, sinon les prochains mois seront marqués par une vaste «course à la privatisation», dans la mesure où la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales se montrent favorables à l'idée.

M. Bourque a expliqué jeudi qu'il espérait réaliser par l'entremise de la privatisation des économies de 120 à 160 millions dans le budget des services, qui se chiffre approximativement à 800 millions.

Il n'a cependant pas fait état des services municipaux susceptibles d'être privatisés. «Ça prend beaucoup de formes», a-t-il simplement lancé.

Hier, le maire et Mme Eloyan se sont enfermés hier dans le mutisme le plus complet.

Bourque remplace le conseiller Gagnon

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le conseiller municipal Robert Gagnon, qui est l'objet de deux enquêtes pour fraude, a été démis hier de ses fonctions de responsable de l'habitation au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le maire Pierre Bourque a annoncé la nomination du conseiller Martin Lemay, 31 ans, en remplacement de M. Gagnon. Le conseiller d'Emard, Robert Gagnon, fait présentement l'objet d'une enquête interne de la Ville et d'une autre de la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest du Québec concernant des irrégularités dans l'octroi de prêts commerciaux. M. Gagnon était anciennement directeur général de la Caisse populaire Saint-Henri.

À la Fédération des caisses de

Montréal, le vice-président de l'exploitation Yves Proteau a indiqué que l'enquête ne serait pas terminée avant quelques mois. M. Proteau a indiqué que le dossier, «fort complexe», visait seulement «quelques personnes» et «quelques transactions».


Soupçonné d'avoir trempé dans

des situations frauduleuses, Robert Gagnon savait que le maire avait l'intention de le remplacer à l'habitation. Il n'interprète cependant pas le geste de M. Bourque comme un manque de confiance à son égard. M. Gagnon se dit prêt à collaborer avec l'administration municipale dans d'autres dossiers.

INTERNET


LE MONDE À PORTÉE DE LA MAIN

ISBN 2-7601-4239-6 (96 p.)



Michel Plaisent, B.A., B.Sc. (informatique), M.Sc. (gestion de projet), Ph.D. (administration, option M.I.S.), est professeur titulaire au Département des sciences administratives de l'UQAM et directeur du module. Après avoir travaillé comme analyste de l'informatique et des techniques administratives dans divers organismes (dont l'Institut international d'économie provinciale, etc.), il a participé, à titre de consultant, à l'informatisation de diverses PME.

Les recherches de M. Plaisent portent présentement sur les moyens d'assister les gestionnaires dans leurs tâches, notamment en leur fournissant des outils de productivité personnelle appropriés.



Prosper M. Bernard, B.A. (Université de Montréal, Summa Cum Laude), B.Sc. (McGill), M.B.A. (St John's, N.Y.), Ph.D. (management CUNY, 1973), C.M.C., C.D.P. ADM. A., est reconnu, à la fois dans le milieu universitaire et dans le monde des affaires, comme expert en systèmes d'information, en gestion de l'informatique et en gestion de projet.

Le professeur Bernard a publié plusieurs articles et prononcé plusieurs conférences sur la simulation des systèmes, la gestion de projet et la gestion de l'informatique. Il agit actuellement comme conseiller dans ces domaines auprès de plusieurs sociétés. Il est particulièrement engagé dans la conception et l'implantation d'outils de gestion de projet et de développement informatique. Il dirige aussi régulièrement des séminaires de formation en informatique et en gestion de projet à l'intention des cadres d'entreprises.

Nouveauté

Devenez membre du Club de la Mouette Rieuse et recevez un escompte de 20% en tout temps sur l'achat de vos B.D. favorites.



La Mouette Rieuse
BOUTIQUE PARA-B.D.
«OBJETS FÉTICHES DE VOS HÉROS B.D.»

4418, RUE SAINT-DENIS
MONTREAL H2J 2L1
(514) 843-4851

MONT-ROYAL

guérin Montréal Toronto
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923

IMPORT ■ DESIGN ▼ IMPORT ● DESIGN ▶

ACTUEL 5



SOLDES 20% À 50% DE RABAIS

ACTUEL 5 MONTRÉAL secteur SARAGUAY TÉL.: (514) 335-0705

LE DEVOIR

POLITIQUE

Aide juridique

Le Barreau rejette le rapport Schabas

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le Barreau du Québec rejette la suggestion du comité Schabas de faire contribuer les avocats au financement du régime de l'Aide juridique et rejette à nouveau toute idée d'imposer des compressions budgétaires dans ce régime.

Ce comité présidé par le directeur du département de sciences juridiques de l'UQAM, M^r William Schabas, avait été mandaté par le ministre de la Justice Paul Bégin pour le conseiller sur la réforme de l'Aide juridique et sur les moyens d'y épargner 18 millions de dollars annuellement.

Il recommande entre autre de faire payer aux avocats une cotisation annuelle de 300 \$ et d'adopter plusieurs autres mesures qui permettraient d'éviter de réduire la liste des services assurés tout en élargissant l'admissibilité.

Le vice-président du Barreau, M^r Claude Masse, argue que les 3000 avocats de la pratique privée qui acceptent des mandats de l'Aide juridique participent déjà au financement du régime en acceptant des honoraires évalués à peu près au tiers du prix du marché, assure-t-il.

M^r Masse accuse le comité de faire injustement passer les avocats québécois pour des profiteurs de l'Aide juridique, en leur reprochant de ne pas contribuer au régime, comme le font ceux de l'Ontario. Le vice-président du Barreau note que le coût du régime québécois est de 35 % celui de l'Ontario où les avocats acceptent des honoraires trois fois plus élevés qu'ici (100 \$ l'heure contre 30 à 35 en moyenne).

L'imposition d'une contribution des avocats ne serait qu'une «nouvelle mesure de taxation». M^r Masse affirme que les 14 000 autres avocats du Québec accepteraient d'en discuter «si cette proposition était faite également aux autres professionnels pour financer les programmes publics», comme les médecins pour les services de santé ou les enseignants pour l'éducation.

Plus globalement, le Barreau est très déçu du rapport du comité Schabas, que le ministre Bégin a qualifié pour sa part de très intéressant. Le rapport «ne procède qu'à une analyse superficielle, démagogique et incomplète» et pose «plus de problèmes qu'il ne fournit de réponses».

Le Barreau estime que le gouvernement du Québec peut réaliser des économies substantielles en appliquant une série de mesures qui n'affectent pas le niveau de service de l'Aide juridique: tarif forfaitaire, rationalisation de certaines dépenses et compressions mineures de service.

S'il est vrai que certaines des économies ainsi réalisées se feront ailleurs que dans le régime d'Aide juridique proprement dit (par exemple par la réduction des frais pour l'appareil judiciaire), cela n'a pas d'importance, croit le Barreau, puisqu'il s'agit «du même gouvernement».

En outre, l'organisme, qui parle au nom des avocats mais dont la mission est d'abord de protéger le public, croit que le ministre de la Justice devrait économiser ailleurs qu'à l'Aide juridique (qui doit absorber la moitié du total des compressions du ministère) et que le gouvernement devrait regarder ailleurs qu'à la Justice (à laquelle il consacre une part moindre de son budget qu'en Ontario) pour équilibrer son budget.

Le Barreau n'est pas contre, par ailleurs, une contribution des usagers aux frais, comme le suggère le rapport Schabas. Mais il ne peut se prononcer sur la suggestion du comité car le rapport ne contient aucune donnée chiffrée et aucune indication du montant de la contribution.

Pour sa part, la Coalition contre la réforme de l'Aide juridique, constituée d'une cinquantaine d'organismes sociaux et syndicaux, se réunit dimanche soir pour débattre du contenu du rapport.

Colloque des Jeunes libéraux

Pas de place pour la Constitution

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La question constitutionnelle ne figure pas au menu du colloque de trois jours que tiendront les Jeunes libéraux du Canada la semaine prochaine.

Réunis à la fin de la semaine prochaine à Ottawa pour la première fois depuis cinq ans, une centaine de Jeunes libéraux discuteront des grands sujets de l'heure: économie, politiques sociales et environnement. Mais rien au sujet de l'unité nationale.

De plus, le point de vue des francophones sur ces questions ne semble pas être essentiel au débat puisque les experts et les politiciens invités proviendront tous du Canada anglais. Le président des Jeunes libéraux du Canada, Greg Fergus, s'est défendu en disant que les représentants de sa génération sont intéressés avant tout par des questions concrètes.

Leadership du Bloc québécois

Une campagne sans tambour ni trompette

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Il n'y aura pas de pancartes, ni de ballounes, ni de confettis, ni rien du flâflâ qui entoure ordinairement les courses au leadership de partis politiques. En outre, il n'est même pas certain que des débats contradictoires publics aient lieu.

Prisonnier de ses propres statuts qui, formation «éphémère» oblige, n'avaient pas prévu qu'un successeur à Lucien Bouchard doive un jour être trouvé ou même que le parti puisse prendre part à un deuxième scrutin général fédéral, le Bloc québécois a choisi de garder le profil bas dans le processus qui l'amènera à remplacer son chef et fondateur.

Un profil d'autant plus bas qu'on sait pertinemment que l'énorme vide laissé par le départ de M. Bouchard pour Québec ne pourra jamais être que partiellement comblé, que l'ascendant de ce dernier sur le parti fédéral restera considérable, que la campagne sera courte et que le nouveau leader sera déterminé non par

les membres, fût-ce indirectement, mais par le groupe restreint de 167 personnes que forme le conseil général du Bloc.

On pourrait ajouter que le fait que le député de Roberval et leader parlementaire du BQ, Michel Gauthier, jouisse déjà d'une forte avance sur sa concurrente Francine Lalonde n'a rien pour entretenir le suspense.

Le camp Gauthier revendique l'appui d'une quarantaine de députés — contre une dizaine pour Mme Lalonde — et d'une soixantaine de présidents d'associations de circonscription, ce qui, à moins d'un improbable revirement, l'assure d'une forte majorité lors du vote du 17 février.

M. Gauthier se présente d'ailleurs comme le «candidat de l'unité» au moment où le Bloc aura à œuvrer sans celui qui fut son inspiration et sans la perspective d'un nouveau référendum imminent sur la souveraineté. Et s'il affirme qu'il n'est «pas du genre à diriger une succursale», il n'a jamais fait mystère des liens solides qui l'unissent à M. Bouchard.

De son côté, Mme Lalonde doit composer, au delà du nombre, avec le handicap

que représente son identification à l'«aile gauche» du mouvement souverainiste. Si le Bloc n'a pas hésité, sous l'égide de M. Bouchard, à se qualifier lui-même de social-démocrate, la présence à Ottawa d'un chef résolument disposé à dénoncer toutes les compressions fédérales dans les programmes sociaux pourrait indisposer Québec, qui aura à manier la hache de son propre côté.

Mme Lalonde a, de son propre aveu, posé sa candidature afin de forcer un débat de fond sur le rôle du Bloc dans l'après-Lucien Bouchard. A ce jour, cette question est d'ailleurs la seule qui permette de vraiment départager les candidats. M. Gauthier soutient que le BQ doit poursuivre sa défense des intérêts du Québec à Ottawa et s'attarder à faire la preuve auprès des Québécois de la faillite du fédéralisme canadien. Sa rivale, en revanche, prône une intervention plus marquée auprès du reste du pays qui ferait ressortir l'inévitabilité d'un partenariat d'égal à égal avec un Québec souverain.

Cette campagne se mettra-t-elle véritablement en branle? Pour l'heure, des dé-

tails techniques retardent la marche des choses. Officieusement, M. Bouchard est maintenant président du Parti québécois puisque aucun adversaire ne s'est manifesté dans les délais prescrits. Mais sa nomination ne sera entérinée que le 27 janvier par le conseil général du PQ et, jusqu'à nouvel ordre, il demeure chef du Bloc, chef de l'opposition officielle et député de Lac-Saint-Jean à la Chambre des communes.

Ce flottement a d'ailleurs soulevé l'ire du Parti réformiste, qui a réclamé jeudi la démission immédiate de M. Bouchard. La formation de Preston Manning continue de mener une lutte serrée afin d'obtenir le statut d'opposition officielle aux Communes. Le président de la Chambre, Gilbert Parent, a pris en délibéré une requête en ce sens du Reform, mais il est probable que le *statu quo* sera maintenu tant que des élections complémentaires — le comté de Labrador est aussi vacant à la suite de la nomination du libéral Bill Rompkey au Sénat — n'auront pas été tenues. Avec le départ de M. Bouchard, Bloc et Reform seront temporairement à égalité avec 52 députés.



La ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, et le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, ont bouquiné à la Librairie du Québec, à Paris.

Paris

Parizeau fait ses adieux à ses cousins alliés

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — Jacques Parizeau a fait ses adieux, hier, aux principaux amis français des souverainistes. Le premier ministre, que la mort de François Mitterrand a amené en France de façon imprévue, a profité de son passage à Paris pour revoir une dernière fois, du moins dans le cadre de ses fonctions officielles, quelques-uns de ses meilleurs alliés.

Parmi les personnalités invitées à la résidence du Délégué général du Québec se trouvait bien sûr l'ex-premier ministre socialiste Michel Rocard, ami intime de la ministre Louise Beaudoin (également présente) et qui demeure, à gauche, le plus fidèle soutien des souverainistes.

L'ex-ministre Claude Chesson, l'ambassadeur Bernard Dorin et le député Pierre-André Wiltzer, président du groupe d'amitié France-Québec à l'Assemblée nationale, sont aussi venus saluer le chef péquiste.

Des alliés de la dernière heure ont également fait un détour par l'avenue Foch. C'est le cas notamment de l'intellectuel Bernard-Henri Lévy, qui ne jure plus apparemment que par Mme Beaudoin. Dans l'hebdomadaire *Le Point* récemment, il a décrit en termes particulièrement élogieux cette ministre «éprise de culture française», «brillante, jolie et étonnamment jeune».

Jacques Parizeau quitte bientôt ses fonctions mais il a

l'intention de revenir souvent en sol français. Hier, au cours d'une conversation à bâtons rompus, il a expliqué qu'il comptait passer beaucoup de temps désormais en France et à Londres. Il sera d'ailleurs de retour ici dès le mois prochain, croit-on savoir.

La rumeur lui prête même l'intention d'acquiescer une propriété dans le sud, en Provence peut-être, où lui et Lisette Lapointe ont passé leurs vacances l'été dernier. Le premier ministre n'a pas voulu commenter cette information. «Je serai redevenu un simple citoyen. Cela relèvera de ma vie privée», a-t-il dit sur un ton qui, bien que teinté d'humour, n'autorisait aucune question supplémentaire.

Les funérailles de François Mitterrand auront été également la dernière activité officielle du délégué Claude Roquet, que remplacera dès lundi l'ex-ministre conservateur Marcel Masse. Nommé en juillet 1993 par intérim, M. Roquet avait ensuite été confirmé dans ses fonctions par le gouvernement péquiste. Pendant son mandat, il a contribué à la relance, au niveau politique, des relations franco-québécoises.

«Le gouvernement a souhaité que la relation politique soit relancée et a donné à la Délégation générale les moyens d'y parvenir, a-t-il souligné hier en entrevue. Les choses ont été réactivées au plus haut niveau. Une telle réactivation est bénéfique parce que la politique charrie tout le reste, à commencer par la coopération et les échanges économiques.»

Il a rencontré le comité des relations ethnoculturelles du PQ

Le premier geste de Bouchard revêt un caractère symbolique

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le premier geste qu'a effectué, hier, le tout nouveau président du Parti québécois et prochain premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a été de rencontrer le Comité national des relations ethnoculturelles de sa formation.

Cette décision de M. Bouchard revêt sans doute un caractère symbolique à la suite des propos controversés prononcés, le soir du 30 octobre, par le premier ministre sortant Jacques Parizeau, qui attribuait alors la défaite du OUI au vote «ethnique». La démarche de M. Bouchard signale la ferme intention du nouveau chef de rétablir rapidement un climat de confiance avec les communautés culturelles.

Le président du Comité national Claudel Toussaint a expliqué, au cours d'un entretien téléphonique, que M. Bouchard a clairement signalé son intention d'appuyer tous les efforts utiles pour continuer de rallier les communautés culturelles au projet du PQ.

«Il n'y a aucune ambiguïté, a-t-il dit, M. Bouchard a manifesté une très grande ouverture à faire des gestes concrets et immédiats. Il a reconnu qu'on peut faire beaucoup de discours, mais que c'est avec des gestes qu'on va faire en sorte que les membres des communautés culturelles vont se sentir parties prenantes du projet souverainiste.»

Par ailleurs, aucun tête-à-tête n'est prévu entre le chef désigné et le président sortant d'ici à ce que la transition soit effectuée le 27 janvier par le Conseil national du Parti québécois.

La dernière rencontre des deux leaders souverainistes s'est déroulée il y a une dizaine de jours et, selon le chef du Cabinet de M. Parizeau, Jean Royer, il ne semble pas utile qu'on en organise une autre pour le moment.

Dans les faits, le processus de transition est effectivement enclenché depuis cette rencontre qui en a fixé les modalités et déterminé les acteurs, soit M. Royer et son successeur, Gilbert Charland, le chef de cabinet de M. Bouchard.

M. Royer a expliqué que son rôle est de transmettre des dossiers émanant de tous les ministères à M. Charland qui, à son tour, informe son chef M. Bouchard. Le chef de cabinet de M. Parizeau est par ailleurs en contact quotidien et étroit avec M. Charland, comme il l'a toujours été depuis que M. Bouchard est chef de l'opposition à Ottawa et chef du Bloc québécois.

«À l'heure actuelle, a expliqué M. Royer, on ne fait que respecter les engagements que nous avons pris jusqu'à aujourd'hui, comme ce qui a été prévu dans le dernier budget. On doit s'assurer que la mécanique continue de fonctionner.»

«Mais, si le prochain premier ministre veut modifier des choses, a-t-il ajouté, il aura toute la latitude nécessaire. On doit donner à M. Bouchard tous les instruments et lui fournir toutes les hypothèses de travail pour qu'il puisse, le moment venu, prendre ses propres décisions et imprégner ses propres orientations.»



CLINIQUE CAPILLAIRE
INTERNATIONALE INC.

& membre associé Hairfax

INTÉGRATEUR-
VOLUMATEUR

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT



Céline Simard, dir.
consultante

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRES (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Guyline Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600

Métro Guy, sortie St-Mathieu



Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

Liposuccion (Anesthésie locale)
Greffes de cheveux au laser
Traitement des rides au laser

•Collagène •Varices •Obésité

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
Tél.: (514) 935-6616 Fax: (514) 935-2104

ACTUALITÉS

Chaîne de télévision spécialisée

Le CRTC a reçu une quarantaine de demandes de licences

LE DEVOIR

Quarante-quatre groupes ou entreprises ont soumis cette semaine une demande de licence au CRTC, en vue de mettre sur pied une chaîne de télévision spécialisée.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) tiendra des audiences sur ces requêtes au printemps. En février dernier, l'organisme de réglementation avait rappelé aux groupes désireux de soumettre une demande de licence de bien examiner les besoins des consommateurs d'une part et les possibilités de recettes publicitaires d'autre part.

La majorité des requêtes visent des chaînes en langue anglaise. Un groupe désire offrir une chaîne de dessins animés, dotée d'un signal en anglais et d'un signal en français. Cette demande pour Télétoon est soumise par Cinar, Family Channel, Nelvana et Youth TV. En juin 1994, le CRTC avait rejeté une demande de chaîne d'animation, ne la jugeant point essentielle.

Radiomutuel a pour sa part déposé deux demandes, la première pour le Canal Vie, qui «se propose de traiter des domaines de la qualité de vie, la santé physique et mentale et le plein air». Les Canadiens anglais ont déjà une chaîne spécialisée intitulée Life Channel.

Radiomutuel désire également, en

Association avec Musique Plus et CHUM, lancer Musimax, une chaîne de musique pour les adultes. La chanson française et celle de langue anglaise seraient toutes deux présentes.

Un autre gros joueur dans l'univers des communications, Labatt Communications, a déposé deux requêtes, l'une pour offrir TSN Plus, pour les férus de sports, et The History Channel, qui serait une contrepartie avec un réseau américain similaire, géré par A&E.

YTV désire par ailleurs élargir son influence en proposant une chaîne destinée aux enfants d'âge préscolaire, TreeHouse TV.

Une tendance s'affirme dans ces requêtes, l'emprise dans ce secteur de quelques grosses entreprises, notamment Labatt Communications, Astral, CHUM, Rogers Communications.

Mitterrand à TV5

TV5 diffusera demain, deux émissions consacrées à François Mitterrand. A 13h, *Ah quels titres* abordera les rapports de l'homme politique avec les livres en évoquant 14 ouvrages écrits par M. Mitterrand. A 19h30, Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, Felipe Gonzalez, premier ministre espagnol, et Mikhaïl Gorbatchev, évoqueront la carrière de l'homme, à l'émission *7 sur 7*.

Tabac

Moins de fumée à Québec

PRESSE CANADIENNE

Québec — L'Assemblée nationale a fait un pas de plus pour la protection des non-fumeurs en interdisant, depuis le 20 décembre dernier, de fumer dans plusieurs endroits de l'édifice du parlement de Québec.

A l'occasion de la «Semaine québécoise sans fumée 1996», qui se tient du 15 au 21 janvier, le président de l'Assemblée nationale Roger Bertrand profite de la circonstance pour informer la population de ces nouvelles dispositions qui ont été prises quant à la protection des non-fumeurs à l'Assemblée nationale.

Ainsi, depuis le 20 décembre 1995, il est interdit de fumer dans la salle de

l'Assemblée nationale, la salle du Conseil législatif, les salles des commissions Louis-Joseph-Papineau et Louis-Hippolyte-Lafontaine, les salles des sous-commissions, les salles de conférences de presse ainsi que dans la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Les gens n'ont pas le droit de fumer non plus dans le hall d'entrée de l'Hôtel du parlement, les escaliers, les corridors d'accès, les aires de repos et les salles de toilette.

Particulièrement sensible aux bienfaits des lieux publics sans fumée et à la qualité de l'environnement des lieux de travail, le président de l'Assemblée nationale a émis une directive en ce sens, applicable aux parlementaires et à leur personnel.

Processus référendaire et Constitution

Bertrand a déposé sa requête

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le juge en chef adjoint de la Cour supérieure, René Dionne, a fixé au 27 février une rencontre entre l'avocat Guy Bertrand et les procureurs du gouvernement du Québec pour déterminer une date du début des audiences des requêtes de M^r Bertrand en vue de contrer le processus référendaire.

M. Bertrand a présenté hier, au Palais de justice de Québec, une nouvelle demande visant cette fois-ci à déclarer inconstitutionnel tout le processus référendaire de l'année dernière — commissions régionales sur l'avenir du Québec, projet de loi 1 sur l'avenir du Québec, référendum du 30 octobre, conseil de la souveraineté, résultats du dernier référendum, entre autres.

L'avis d'inconstitutionnalité demande également que la loi électorale québécoise et la Loi sur les consultations populaires soient déclarées *ultra vires* des pouvoirs de

l'Assemblée nationale si elles ont comme objet la séparation du Québec du Canada.

L'avocat souverainiste devenu fédéraliste a déjà soumis à la cour deux autres requêtes, l'une demandant une injonction interlocutoire et l'autre une injonction permanente pour empêcher la tenue d'un référendum sur la souveraineté.

Il voudrait qu'elles soient entendues en même temps par le tribunal.

Le gouvernement du Québec avait délégué en cour les avocats Jean-Yves Bernard, Claude Bouchard et Réal Forest pour défendre ses intérêts. Les quatre avocats se sont entretenus pendant environ 30 minutes avec le juge Dionne avant de s'entendre pour se rencontrer de nouveau le 27 février.

Les procureurs du gouvernement ont expliqué qu'ils avaient demandé ce délai en raison d'un changement d'administration au gouvernement avec la venue d'un nouveau premier ministre.

Elle sera candidate dans Laprairie

Monique Simard a perdu patience

LE DEVOIR



Monique Simard

La vice-présidente et directrice générale du Parti québécois, Monique Simard, sera candidate à l'élection partielle qui se tiendra dans le comté de Laprairie, devenu vacant à la suite de la démission du député Denis Lazure.

En conférence de presse, hier, Mme Simard a expliqué avoir décidé de ne pas attendre le jugement de la Cour du Québec dans le dossier de Bertrand parce qu'elle est trop impatiente de réaliser son rêve, celui de se faire élire à l'Assemblée nationale.

Candidate défaite par seulement 146 voix aux élections générales de 1994, la vice-présidente du PQ regrette que le tribunal tarde tant à rendre jugement sur la requête visant à l'annulation de l'élection

pour fraude électorale. Pendant des mois, les avocats du député libéral Robert Thérien ont multiplié les procédures dilatoires et retardé d'autant la conclusion du tribunal.

Dans cette cause, le Parti québécois allègue que le député libéral ainsi que des membres de sa famille et des centaines d'autres personnes ont illégalement voté dans le comté de Bertrand alors qu'ils n'y avaient pas leur résidence principale. Les plaidoiries devant trois juges de la Cour du Québec sont terminées mais le jugement pourrait bien ne pas être rendu avant les prochaines élections.

La candidature de Mme Simard dans Laprairie compte des appuis tellement importants que l'on ne voit pas très bien qui pourrait es-

pérer lui enlever l'investiture. Outre le feu vert de Lucien Bouchard, la directrice générale du parti profite de la complicité du secrétariat central, qui a prévenu l'exécutif du comté de se préparer à accueillir leur candidate-vedette. La présidente de l'association était d'ailleurs aux côtés de Mme Simard, hier, lors de la conférence de presse.

Monique Simard s'engage à poursuivre l'œuvre de Denis Lazure, dont elle partage la vision de la société, «fondée sur l'équité et la justice sociale». Nommé à la présidence de l'Office des personnes handicapées du Québec, M. Lazure a renoncé à recevoir sa pension de député (60 000 \$) en plus du salaire annuel de 90 000 \$ que commande sa nouvelle fonction.



Des salons de cuir Jusqu'à **25%** de rabais

Jusqu'à **40%** de rabais sur presque toute la marchandise en magasin

Des salons de tissu Jusqu'à **30%** de rabais

Des fauteuils Jusqu'à **40%** de rabais

Des salles à manger Jusqu'à **25%** de rabais

Des tables d'appoint Jusqu'à **35%** de rabais

Des meubles de rangement Jusqu'à **25%** de rabais

Des lits de métal Jusqu'à **20%** de rabais

Certains articles, modèles de démonstration ou de fin de série, ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. Quantités limitées.

mariette clermont

Aussi beau que vous l'imaginez, moins cher que vous ne le croyez.

6255, rue Saint-Hubert, Montréal 273-7711
2020, rue University, Montréal 845-7296
2300, boul. Le Corbusier, Laval 382-6870

Heures d'ouverture:
Lun., mar., merc. de 10 h à 18 h
Jeu. et vend. de 10 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h
Dimanche de 11 h à 17 h

Canadien

Les séries Canadien International

présente

notre **cerveau** ce SUPER Ordinateur vivant

Une exposition multisensorielle et interactive qui vous propulse dans l'univers fascinant du cerveau humain

JUSQU'AU 14 AVRIL

à côté du Café Électronique

Industrie Canada

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
Programme "Étalez votre science"

Le Centre Macintosh
microserv Bell

TOSHIBA

405, St-Sulpice
angle St-Paul Ouest
VIEUX-MONTRÉAL

INFORMATION:
849-1612

LE DUO EXPOSITION - INTERNET

FORFAIT COMPRENANT:

- Visite guidée de l'exposition
- Le film: «L'évolution du cerveau»
- 60 minutes de navigation sur Internet en compagnie des «guides-internautes»

Départ guidé toutes les heures de 13h00 à 17h00 le samedi et le dimanche

TARIFS: Enfants: 12,00 \$ Adultes: 15,00 \$

Nouveau au Café Électronique
BRUNCH-DÉJEUNER
Samedi et dimanche de 8h à 14h

Une visite à l'exposition vous donne droit à 30 minutes d'utilisation sans frais d'un CD ROM au Café Électronique

BELL - MICROSERV.

Organisé par La Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal

LE DEVOIR

LE MONDE

Première opération militaire conjointe depuis la Deuxième Guerre mondiale

Russes et Américains ensemble pour la paix en Bosnie

Tuzla accueille le contingent russe et attend le président Clinton

Les Serbes plient devant l'IFOR

Tuzla (AFP) — Les premiers soldats russes de la force multinationale de paix en Bosnie-Herzégovine sont arrivés hier sur la base américaine de Tuzla, en état d'alerte maximum à la veille de la visite du président Bill Clinton.

Dans une atmosphère particulièrement amicale, une centaine de soldats russes ont été accueillis hier matin par le commandement américain à Tuzla. Un événement doublement historique: il s'agit du lancement de la première opération militaire conjointe entre Russes et Américains depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et de la première opération jamais effectuée par la Russie en collaboration avec l'OTAN.

Un Iliouchine s'est posé peu avant 10h locales sur la base de Tuzla qui abrite le QG américain de l'IFOR, la force multinationale de paix en Bosnie conduite par l'OTAN.

Le commandant de la brigade russe, le colonel Alexander Lentsov, a été accueilli sur la piste par le commandant de la division américaine, le général William Nash, qui a autorisé sur l'ensemble du secteur où seront déployés les Russes.

«C'est un grand jour pour les États-Unis, et un grand jour pour la Russie», a lancé le général Nash, très souriant. «Les soldats, américains et russes, veulent la paix (en

Bosnie), et il n'y aura pas de problème», a assuré le colonel Lentsov, lui aussi très détendu.

Au total, 1600 soldats russes seront appelés à travailler étroitement avec un contingent américain final de 20 000 hommes.

Mais hier, les GI de la base de Tuzla étaient surtout préoccupés par l'arrivée prochaine du président américain. A la veille d'une visite de quelques heures de M. Clinton, les 2300 soldats américains de la base étaient mobilisés pour assurer sa sécurité.

Tout au long de la piste, les batteries d'artillerie sont tournées vers les positions serbes bosniaques, notamment une colline qui surplombe la base à cinq km de là. Les Américains redoutent particulièrement l'utilisation de mortiers, des armes précises et facilement dissimulables.

Tous les accès de la base seront fermés durant le séjour de quelques heures du président américain, qui vient à Tuzla saluer le travail des 6000 GI déjà déployés en Bosnie. Durant son voyage, destiné en premier lieu à l'opinion publique américaine avant l'ouverture de la campagne présidentielle, M. Clinton fera également escale en Italie, en Hongrie et à Zagreb. L'ordre et le programme de ces escales sont restés secrets.



Des soldats américains et russes s'observaient avec curiosité hier sur la piste de l'aéroport de Tuzla. Les anciens ennemis de la guerre froide vont participer à leur première opération conjointe depuis la Deuxième Guerre mondiale, le rétablissement de la paix en Bosnie sous le commandement de l'OTAN.

Sarajevo (Reuter) — Les Serbes de Bosnie ont suspendu hier leur menace d'évacuer les quartiers de Sarajevo sous leur contrôle et ont demandé au médiateur européen Carl Bildt de lancer un appel au calme à la télévision. La direction de Pale affirmait que 70 000 civils étaient prêts à fuir à son signal leurs quartiers, incendiant leurs maisons derrière eux, si l'OTAN refusait de retarder le transfert administratif du secteur serbe de la capitale au gouvernement bosniaque à majorité musulmane.

Il semble très probable que le président de Serbie Slobodan Milosevic a pesé de tout son poids dans la décision apaisante des dirigeants de Pale. Même si la menace d'un exode massif est suspendue et non abandonnée définitivement, l'OTAN sort renforcée de ce bras-de-fer avec la direction de Pale qui avait discrédité la Force de protection de l'ONU en la contraignant aux dédits et aux reculs en période de crise.

Un coup de bluff

On imagine l'effet qu'auraient eu sur la crédibilité de la Force d'application de la paix en Bosnie (IFOR) des scènes d'exode incontrôlable et d'immeubles en flamme au moment où Bill Clinton s'apprête à inspecter ce weekend les troupes américaines

stationnées dans le nord du pays. Si l'OTAN avait au contraire opté pour une réponse favorable aux demandes des Serbes de Bosnie, c'est tout le calendrier de la paix, prévoyant le départ des troupes de l'OTAN à la fin de l'année, qui aurait vacillé.

Parallèlement, l'OTAN et les diplomates ont, semble-t-il, su convaincre les Serbes qu'ils ne seraient pas exposés à d'éventuelles représailles des autorités gouvernementales bosniaques.

Des dirigeants discrédités

Il n'est pas certain non plus que les commandants de l'IFOR aient vu autre chose que du bluff dans la menace brandie par les Serbes de Bosnie. Si certains Serbes de Sarajevo ont déjà vidé leurs maisons, s'ils ont parfois déterrés leurs morts, l'OTAN ne pensait pas que tous fuiraient.

N'ayant nulle part où aller, en plein hiver de surcroît, auraient-ils suivi des dirigeants discrédités, inculpés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité (tel que Karadzic), accusés par Belgrade d'incompétence et de trafics de toutes sortes?

Les diplomates estimaient que la moitié des Serbes auraient de toute façon décidé de rester en dépit de leurs dirigeants.

Après une nouvelle vague d'attentats en Corse

Paris veut rétablir l'ordre républicain

Les «clandestins» montrent leur force et annoncent une trêve

Ajaccio (AFP) — Après des mois d'attentats précédés d'une vague d'assassinats entre factions nationalistes, le ministre français de l'Intérieur est arrivé hier en Corse pour tenter de renouer les fils d'un dialogue entre l'Etat et les élus sur l'avenir de l'île méditerranéenne française.

Cette visite de Jean-Louis Debré a été précédée, dans la nuit de jeudi à vendredi, d'un spectaculaire défilé de force des nationalistes du Front de libération nationale de la Corse (FLNC-Canal historique), la principale faction des mouvements clandestins luttant pour une plus large autonomie, voire l'indépendance de l'île.

Réunis dans la montagne à une soixantaine de kilomètres de Bastia, quelque six cents hommes et femmes, les visages dissimulés par des cagoules noires et en tenue de combat, armés de lance-roquettes, de fusils-mitrailleurs et d'armes automatiques, ont tenu le plus grand rassemblement de clandestins depuis la création du FLNC, il y a vingt ans.

Le FLNC-Canal historique, qui a revendiqué, depuis deux mois, une vingtaine d'attentats destructeurs contre des édifices publics qui n'ont pas fait de victime, a annoncé une suspension conditionnelle de trois mois des opérations militaires.

En échange, le mouvement natio-

naliste a demandé la reconnaissance juridique du «peuple corse», préalable à toute négociation, une notion rejetée par le Conseil constitutionnel en 1992, l'officialisation de la langue, la mise en place d'un «système éducatif corse» et la dissolution des deux départements au profit d'une structure régionale unifiée.

Dans de premiers entretiens avec les élus corses, M. Debré a démenti l'existence de «négociations» secrètes entre des émissaires du pouvoir central et les nationalistes corses.

Ces tractations, qui seraient supervisées, selon la presse, par un conseiller du président Jacques Chi-

rac, ont suscité la colère de nombreux habitants de l'île. Les élus se plaignent de l'incapacité de l'Etat à faire régner l'ordre républicain.

La visite de M. Debré est la première visite d'un ministre de l'Intérieur depuis la mise en place du gouvernement Alain Juppé, en mai dernier. Dans un discours public fort attendu, jeudi soir à Ajaccio, M. Debré a lancé un appel au dialogue, tout en affirmant que la Corse restera dans la République.

Une modification du statut particulier de la Corse, qui dispose déjà d'une plus grande autonomie que les autres régions françaises, n'est pas à l'ordre du jour.

Thatcher fustige Major

Londres (AFP) — Le premier ministre britannique John Major a tenté hier de minimiser ses divergences de vues avec Margaret Thatcher, son prédécesseur, qui a vertement critiqué son bilan et relancé la guerre entre la droite et la gauche du parti conservateur.

Pour M. Major, c'est la presse britannique qui a donné un ton négatif au discours prononcé jeudi soir par Lady Thatcher. Il partage les mêmes objectifs politiques que celle qui fut son mentor, notamment en matière de baisse des impôts, a-t-il assuré au cours d'une visite en province. «Nous vivons et gagnons au centre droit», mais le parti tory est «une grande église», a-t-il ajouté pour tenter de réunifier des positions souvent opposées.

M. Major se serait bien passé de cette nouvelle flambée de passion alors que son parti, au pouvoir depuis 16 ans, traîne à 39,5 points derrière les travaillistes, selon le dernier

sondage du Daily Telegraph.

Mais il est clair que, cinq ans après avoir été chassée du pouvoir, Lady Thatcher veut faire entendre sa voix et pense qu'il faut que les conservateurs se ressaisissent s'ils veulent gagner les élections un cinquième fois.

Son analyse est claire: «Les divisions et les désaccords sur des sujets importants sont moins nuisibles à un parti que l'absence de débat honnête sur les principes.» Elle regrette que la direction du parti conservateur veuille étouffer ce débat.

La gauche et le centre du parti ont très mal pris son intervention, à un moment où deux députés viennent de quitter le navire pour passer à l'opposition et où tous craignent de perdre leur siège si les conservateurs continuent de se déchirer publiquement.

Le parti travailliste a bien sûr applaudi son intervention, qui montre s'il en était besoin combien le parti au pouvoir est divisé.

Une entreprise d'envergure nationale dans le domaine de la communication écrite, comptant plus de 75 années d'existence, recherche un(e)

Directeur(trice) du marketing

pour qui les défis ne représentent pas un obstacle mais bien un objectif de réalisation stimulant, afin de se joindre à l'équipe publicitaire.

En plus de 5 à 10 années d'expérience dans le domaine de la publicité des médias écrits, la personne recherchée possède la formation et les connaissances requises pour développer toutes les activités publicitaires de l'entreprise.

À cet égard, sa capacité et ses aptitudes à diriger une équipe de ventes sont incontestables et elle sait démontrer toutes les qualités requises en matière de gestion des ressources humaines.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 19 janvier 1996, en mentionnant le numéro de référence DD-001, au 2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 ou par télécopieur: (514) 985-3330.

Nous remercions à l'avance les personnes qui soumettront leur candidature. Seules celles dont la candidature aura été retenue pour une entrevue recevront un accusé de réception.

Que faire en Tchétchénie?

Le problème divise la Russie

Moscou (AFP) — Le monde politique russe appelle au rétablissement de l'ordre dans le Caucase du Nord, mais reste divisé sur la stratégie à adopter, alors qu'un commando d'indépendantistes tchétchènes détient depuis mardi au Daghestan des dizaines d'otages qu'il menace d'exécuter.

Tandis que les communistes demandent la démission du gouvernement, que les ultra-nationalistes suggèrent l'emploi du napalm contre les Tchétchènes et que le général Alexandre Lebed (nationaliste modéré) traite le chef du commando de «jeune coq», le Kremlin hésite à lancer un assaut meurtrier contre le village de Pervomaïskaïa, où sont retranchés les rebelles et leurs otages.

Le pouvoir russe risque cependant le discrédit s'il laisse repartir les auteurs du raid pour leurs sanctuaires, les régions tchétchènes encore contrôlées par les indépendantistes.

«Nous voulons éviter le bain de sang, et essayons d'aboutir à un compromis», a indiqué hier matin le porte-parole du Service fédéral de Sécurité (FSB, ex-KGB), le général Alexandre Mikhaïlov, tout en reconnaissant que les pourparlers étaient pour l'instant au point mort.

Négocier ou frapper?

Pour les communistes, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine porte l'entière responsabilité de la «répétition tragique du scénario de Boudeïnovsk», ville du Caucase du nord où une prise d'otages similaire en juin avait entraîné la mort de

quelque 150 personnes et l'ouverture de négociations vaines avec les rebelles tchétchènes.

Pour d'autres, Viktor Tchernomyrdine — qui avait négocié personnellement en juin et permis au commando de rentrer en Tchétchénie — a bien fait de ne pas intervenir dans cette nouvelle affaire. «Cette fois les responsables russes ont sauvé la face en refusant de discuter avec le chef des terroristes Salman Radouïev des conditions de la libération des otages», estime un politologue russe.

Il n'en reste pas moins que l'impasse est pour l'instant totale. «Déléguer la responsabilité des négociations aux autorités du Daghestan ne change rien à l'affaire, au contraire cela risque de provoquer des tensions, d'une part entre Daghestanais et Tchétchènes, d'autre part entre les mêmes Daghestanais et Moscou», ajoute cet expert.

«Il faut tuer les assassins, empêcher les terroristes de traverser la frontière de la république de Tchétchénie où ils recevront l'appui des autres combattants tchétchènes», déclare sans ambages le quotidien populaire *Moskovski Komsomolts*.

«La fin de la guerre s'éloigne», écrit le rédacteur en chef *Nezavisimaya Gazeta*, qui souligne qu'il s'agit du problème «numéro un» en politique intérieure, à l'approche de l'élection présidentielle de juin 1996. «La paix au Caucase du nord est indispensable avant l'échéance électorale», estime-t-il.

Élections sans passion au Portugal

Lisbonne (AFP) — Deux candidats disputeront demain la succession du président Mário Soares qui ne peut pas briguer un 3^e mandat consécutif: le socialiste Jorge Sampaio, ancien maire de Lisbonne et le libéral Aníbal Cavaco Silva, trois fois premier ministre.

Ils ont haussé le ton de leurs interventions les derniers jours pour tenter de secouer les Portugais visiblement indifférents à la médiatisation d'une campagne où les débats des grands problèmes actuels ont été absents.

Quatre points séparent M. Sampaio, éventuel vainqueur de ce seul tour, de son adversaire, selon un sondage publié samedi dernier, toutes les estimations des instituts étant interdites depuis.

Deux visites du candidat de la droite à Barreiro, ville industrielle près de Lisbonne, et à Marinha Grande (centre-ouest), fiefs traditionnels du PC, auraient pu donner un élan à sa campagne. Hué par des opposants, dont certains ont donné des coups de pied, M. Cavaco Silva est monté sur le toit de sa voiture pour se faire acclamer, mais les incidents et le geste du candidat n'ont pas eu l'impact souhaité par les dirigeants de sa campagne.

M. Sampaio qui a reçu l'appui du PC et d'un petit parti d'extrême

gauche dont les candidats se sont désistés en sa faveur «pour battre la droite», a été accusé tout au long de sa campagne par M. Cavaco Silva de former un «front de la gauche» et d'avoir à payer «la facture» aux communistes.

Les questions religieuses et celles de la famille ont également fait leur entrée dans la campagne. M. Cavaco Silva, catholique pratiquant, a commencé sa visite dans la région de Setúbal (sud de Lisbonne) à majorité socialiste et communiste, en se rendant à l'évêché de Mgr Antonio Martins, l'«évêque rouge» du Portugal. «Nous avons besoin des voix des catholiques» et «Cavaco Silva est un bon chrétien, un chef de famille exemplaire», rappelaient récemment l'historien Verissimo Serrao et le député européen du PSD, Eurico de Melo lors d'un meeting dans le nord du pays, traditionnellement conservateur.

M. Sampaio qui a toujours manifesté publiquement sa laïcité s'est refusé à entrer dans cette «guerre sainte» qui selon lui n'aura pas lieu dans un pays où les gens sont aujourd'hui plus tolérants que jamais.

Les deux candidats sont conscients de la difficulté de succéder à M. Soares, qui après avoir contribué à la chute du salazarisme a dominé la vie politique portugaise.



PAVILLON
DES ARTS
DE STE-ADELE

présente en collaboration avec
Bell Helicopter Textron

Samedi le 27 janvier à 20 h

Lucille Chung
piano



Soirée
Liszt

À GAGNER
CANADA 3000
Une envolée facile • Incomparable
2 billets pour la
Floride

ANIMATEUR

Stéphane
Bureau



Les règlements du concours sont disponibles au Journal de Montréal

POUR RÉSERVATION: (514) 229-2586

journal
montréal

1364, chemin Ste-Marguerite
(sortie 69 de l'autoroute des Laurentides)

Ciel

LE MONDE

EN BREF

HAMAS CRIE VENGEANCE

Gaza (AFP) — Quelque 20 000 partisans du mouvement intégriste Hamas ont promis hier, lors d'un rassemblement à Gaza, de venger le meurtre de Yehya Ayache. Surnommé l'«ingénieur», par Israël, Ayache a été tué la semaine dernière à Gaza par l'explosion d'un téléphone portatif dans un attentat imputé aux services secrets israéliens. Il était l'homme le plus recherché par Israël, qui l'accusait d'avoir préparé une série d'attentats à la bombe ayant causé la mort d'une cinquantaine de civils israéliens. Ces attentats avaient été revendiqués par le Hamas.

CHARNIER EN BOSNIE: L'IFOR ENQUÊTE

Zagreb (AFP) — La force multinationale de paix de l'OTAN (IFOR) «enquête» sur certaines informations faisant état de l'existence possible d'un immense charnier dans une zone de Bosnie sous contrôle serbe, a indiqué hier l'IFOR à Zagreb. Selon le *New York Times*, les Serbes sont en train de faire disparaître jusqu'à 8000 cadavres dans une mine de Ljubija. Le Haut Comité international de la Croix-rouge (CICR) participera à l'opération de l'IFOR pour identifier les victimes et comparer les noms de personnes disparues dans cette région avec leurs listes globales de disparus. Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en ex-Yugoslavie, Elizabeth Rehn, a déclaré hier vouloir venir en Bosnie pour enquêter sur la question.

SUS À L'IMMIGRATION CLANDESTINE

Washington (AFP) — Le gouvernement américain va mobiliser des centaines d'agents supplémentaires à la frontière avec le Mexique pour faire face à l'augmentation des immigrés clandestins due à la crise économique dans ce pays, a indiqué hier le *Washington Post*. Le renforcement de la surveillance à la frontière mexicaine, auquel participeront la Garde nationale, la police locale et des unités militaires, commencera mardi pour au moins 90 jours. L'opération coûtera 2,6 millions de dollars par mois. L'administration américaine a décidé cette mesure de crainte que l'immigration clandestine croissante en provenance du Mexique ne soit utilisée contre le président Bill Clinton lors de la campagne pour l'élection présidentielle de novembre.

SUICIDES AU CRÉPUSCULE

Washington (AFP) — Le taux de suicide chez les Américains âgés de plus de 65 ans a augmenté de 9% au cours de la période allant de 1980 à 1992, après avoir enregistré une baisse au cours des quarante dernières années, selon un rapport du Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta (Géorgie). Au cours de la période 1980-1992, ce taux est passé de 17,6 à 19,1 suicides pour 100 000 personnes et reste le plus important de toutes les catégories d'âge, précise l'auteur du rapport, l'épidémiologiste Alex Crosby. Selon le professeur Crosby, les causes de cette progression du suicide peuvent s'expliquer par l'accroissement de l'isolement social des personnes âgées et par le fait que les personnes qui souffrent de maladies chroniques vivent plus longtemps.

ULSTER: RIEN N'EST ENCORE ARRÊTÉ

Dublin (AFP) — «Aucune conclusion n'a encore été tirée» sur le désarmement des milices en Ulster, a déclaré hier la Commission Mitchell après avoir entendu à Dublin le premier ministre irlandais John Bruton. «Nous espérons de nouveaux éléments à partir de rencontres prochaines», a-t-il ajouté, peu avant de recevoir à Dublin Gerry Adams et Martin McGuinness, leaders du Sinn Féin, le bras politique de l'IRA. La Commission consultative doit poursuivre aujourd'hui ses auditions de tous les acteurs de la crise en rencontrant à Belfast les autres partis politiques nord-irlandais.

INCIDENTS À LA MOSQUÉE

Nicosie (AFP) — Les forces anti-émeutes de Bahreïn ont tiré hier des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes pour disperser les fidèles près d'une mosquée chiite à Manama, faisant plusieurs blessés, ont indiqué des dirigeants de l'opposition bahreïnienne joints au téléphone. Selon les dirigeants de l'opposition chiite, qui ont requis l'anonymat, quelque 300 policiers ont également tiré en l'air à l'aide de balles réelles à 15h30 locales pour disperser les fidèles qui se rendaient pour la prière hebdomadaire dans la mosquée de l'Imam al-Sadeq, à Manama. Des incidents similaires avaient déjà été signalés la semaine dernière.

Chasse aux témoins au Rwanda et au Burundi

Les ONG dans la ligne de mire

Le tribunal de l'ONU chargé de juger les auteurs du génocide rwandais de 1994 a officiellement demandé cette semaine à la Belgique l'extradition vers la Tanzanie de trois hommes soupçonnés d'avoir pris part au massacre d'un million de Tutsis et de Hutus modérés. Le juge William Sekule a annoncé la demande d'extradition d'Alphonse Higaniro, Elie Ndayambaje et Joseph Kanyabashi, tous trois détenus en Belgique depuis le premier semestre 1995. Ancien ministre, Alphonse Higaniro est soupçonné par le tribunal qui siège à Arusha (Tanzanie) d'avoir financé une milice anti-Tutsis dans la province de Butaré. Par ailleurs, les organisations humanitaires sont de plus en plus considérées comme des témoins gênants au Rwanda et au Burundi.

JEAN HÉLÈNE
LE MONDE

Bujumbura — Des organisations humanitaires expulsées du Rwanda, menacées au Burundi, des Casques bleus vilipendés au Rwanda, des journalistes agressés, menacés, interpellés...

Il semble régner au Rwanda comme au Burundi, où le pouvoir réel est détenu par l'armée, dominée par la minorité tutsie, une atmosphère de chasse aux témoins.

Au début de décembre, le gouvernement rwandais décide d'expulser 38 organisations non gouvernementales (ONG), en expliquant, par le moyen de la radio nationale, qu'elles n'étaient pas enregistrées ou encore qu'elles étaient impliquées dans des trafics de médicaments. Mais cette mesure peut aussi être interprétée comme un nouvel épisode du conflit qui oppose Kigali à Paris: sur les 38 ONG expulsées, une quinzaine sont françaises mais deux seulement sur les 102 autorisées à demeurer sur place.

Contrairement à d'autres ONG qui n'étaient pas en règle, la section française de Médecins sans frontières (MSF) affirme avoir signé un accord de base avec le gouvernement rwandais. Et son directeur, Philippe Biberson, qui s'est déplacé à Kigali, n'a jamais pu s'expliquer directement avec un responsable gouvernemental sur les véritables raisons de l'expulsion. MSF lie cette mesure à ses témoignages sur le massacre de plusieurs milliers de déplacés hutus, en avril 1995, à Kibeho, et sur les épouvantables conditions de détention dans les prisons rwandaises où s'entassent 60 000 personnes. A l'époque, le ministre de la réhabilitation avait signifié par lettre à MSF que de tels rapports dépassaient ses attributions.

MSF déplore d'autre part le «vol» de son stock de médicaments, du matériel de communications et de 16 véhicules, saisis, le 24 décembre, par des soldats. Le ministre de l'Information, Jean-Pierre Bizimana, a déclaré que ce matériel serait «gardé en attendant que les ONG concernées acceptent de suivre le règlement». Evoquant l'expulsion d'autres ONG, il a précisé que «deux critères principaux ont été privilégiés pour permettre ou non de travailler au Rwanda: le critère d'efficacité et celui de collaboration transparente avec le gouvernement rwandais. Les ONG suspendues ont failli à l'un ou l'autre de ces critères».

Une autre ONG française, Action internationale contre la faim (AICF), s'est vu interdire un projet nutritionnel dans les collines alors que les autorités insistaient pour qu'elle maintienne ses programmes à Kigali où, selon AICF, il n'y avait plus d'urgence. AICF s'est alors retirée avant d'être expulsée.

«Espionnage»

Au début de décembre, MSF avait aussi dénoncé la répression au Burundi, affirmant que le nombre de morts est nettement supérieur à celui des blessés, alors qu'en situation de guerre le ratio est de un mort pour quatre blessés, et en s'insurgeant contre le fait que l'armée empêche les «humanitaires» de secourir les victimes. MSF a, dans le passé, été victime d'agressions à la grenade au Burundi, mais, depuis un mois, plusieurs autres organisations humanitaires ont subi ce genre d'attaque, à Bujumbura et à Gitega. Leur présence et leurs témoignages sur la répression militaire gênent les milieux tutsis radicaux qui les accusent de pratiquer l'espionnage et de faire dans leurs rapports de la propagande pour les Hutus.

Une chape de plomb risque de s'abattre sur le Rwanda et le Burundi

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se sent aussi menacé. Il ne publie aucun communiqué, mais remet ses rapports aux autorités concernées et transmet aussi ses analyses de la situation aux chancelleries étrangères. Les agences caritatives ont rappelé, dans la capitale, tous leurs expatriés et, en attendant que la situation se calme, continuent de faire fonctionner leurs programmes en province avec l'aide de leurs employés locaux.

Plusieurs ONG estiment qu'elles ont, au-delà de leur fonction caritative, un devoir de témoignage, surtout dans des situations de violences extrêmes. MSF rappelle que ses équipes ont été expulsées d'Éthiopie, il y a dix ans, par le régime du colonel Mengistu Haïlé Mariam, pour avoir dénoncé les transferts forcés de population.

Avec le probable retrait des «humanitaires» et prochainement celui des Casques bleus et observateurs de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), se dessine le spectre d'une chape de plomb qui risque de s'abattre sur les collines du Rwanda et du Burundi, où il sera de plus en plus difficile de savoir ce qui se passe.

Campagne électorale en Cisjordanie et à Gaza

Les candidats du Fatah seraient favorisés

Jérusalem (Reuter) — Les organismes chargés de superviser l'élection du Conseil de l'autonomie palestinienne, prévue le 20 janvier en Cisjordanie et à Gaza, ont signalé des anomalies hier, notamment des restrictions affectant l'accès aux médias des candidats en lice contre Yasser Arafat.

Des observateurs palestiniens estiment pour leur part que la vraie faiblesse de la campagne électorale tient à ce que les candidats soutiennent des programmes similaires dont la succession engendre un ennui sans bornes.

Selon Reporters sans frontières (RSF), la radio Voix de la Palestine et la télévision palestinienne accordent aux candidats du Fatah de Yasser Arafat un temps d'antenne supérieur à celui imparti aux 17 autres formations engagées dans la course. Yasser Arafat dispose également d'un temps de parole plus important que Samiha Khalil, son seul concurrent pour le poste de président de l'organe exécutif du conseil législatif, ajoute RSF.

«Au terme de la première semaine de campagne officielle, le déséquilibre entre le Fatah et les autres partis d'une part, entre M. Arafat et M. Khalil de l'autre, reste très prononcé à la radio et à la télévision publiques palestiniennes», souligne l'association dans un communiqué.

Le groupe israélien Peace Watch, accrédité par l'Autorité palestinienne pour superviser le scrutin, a dit avoir

été informé à plusieurs reprises, depuis deux semaines, de cas de corruption sous forme d'emplois offerts à des candidats en échange de leur désistement en faveur de représentants du Fatah.

Un autre observateur, Wafa Abdel-Rahman, représentant du bureau de l'Institut démocrate national de Washington à Gaza, a toutefois dit n'avoir reçu aucune plainte pour irrégularités graves. «Il y a de petites irrégularités, rien de grave qui puisse affecter les résultats des élections», a-t-elle dit.

Slogans identiques, manque d'imagination

«On nous a signalé que les militants de tel candidat collaient leurs affiches par-dessus celles d'un ou plusieurs autres», a-t-elle précisé à titre d'exemple. «On nous a dit que des candidats offraient des pots-de-vin à des électeurs. Mais nous n'avons pas reçu de plaintes».

La Voix de la Palestine a commencé hier à diffuser des messages enregistrés par plus de 650 candidats au Conseil.

«Je crains que le plus gros problème de cette campagne électorale réside dans le fait que les candidats utilisent les mêmes slogans. Il n'y a rien de neuf ni d'imaginatif dans cette campagne», note Djamil Rabah, analyste du Centre de Jérusalem pour les médias et la communication.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION

MERCI À TOUS NOS VISITEURS

PROLONGATION JUSQU'AU 17 MARS 1996

Plein Vol

Jusqu'au 17 mars 1996 L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION MARCHÉ-BONSECOURS

Ouvert tous les jours de la semaine de 10h à 18h*. Fermé les lundis 350, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal (514) 861-0999

* Vous devez vous présenter 1h30 avant la fermeture

NOUVELLE SOCIÉTÉ DU PALAIS DE LA CIVILISATION DE MONTRÉAL
Une présentation Air Canada et Casino de Montréal

AIR CANADA CASINO de MONTRÉAL

STATIONNEMENT : COMPLEXE CHAUSSEGROS-DE-LÉRY, RUE DU CHAMPS-DE-MARS (RABAIS DE 1 \$ SUR PRÉSENTATION DU BILLET DE L'EXPOSITION).

canadair Hydro Québec PEPSI Agence spatiale Canadienne Canadian Space Agency BANQUE NATIONALE Tourisme Québec

LE DEVOIR

Boutique Courir

en collaboration avec



vous offre des sorties de

SKI DE FOND
DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

DIMANCHE	21 janvier	CAMP MERCIER
DIMANCHE	28 janvier	PARC DU MONT ORFORD* (ESTRI)
DIMANCHE	4 février	PARC DU MONT STE-ANNE
DIMANCHE	18 février	CAMP MERCIER

(horaire complet disponible sur demande)

*Départ 8h30 pour Orford et retour 18h

Coût: 35 \$

Incluant: Transport aller/retour par autocar de luxe
Frais d'accès aux pistes
Léger goûter à l'aller



Départ: 6 h 30, de Boutique Courir, Longueuil 1745, chemin de Chambly, Longueuil (stationnement gratuit)

Retour: 19 h 30 - 20 h au même endroit

Informations et/ou réservations
674-4436 • 499-9600 • 978-9822

• AUTOMOBILE •

Montréal, un Salon à surprises!



Une vue générale du Salon de l'auto de Montréal, au Stade olympique. PHOTO JACQUES GRENIER

Les organisateurs du Salon de l'auto de Montréal ont encore réussi à me surprendre, ce qui n'est pourtant pas facile en la matière. Ils n'ont pas la tâche facile car leur Salon a lieu directement après celui de Detroit, redevenu

depuis les dernières années la Mecque de l'automobile en Amérique du Nord, et celui de Los Angeles, qui attire l'attention par le contexte écologique qui prévaut en Californie.

De plus, sur le plan international, Montréal n'a rien de très stratégique et on y dévoile rarement des nouveautés d'envergure. Eh bien, en dépit de cette somme de handicaps, le Salon de Montréal m'a surpris à plus d'un titre et j'en suis très heureux. On y trouve la panoplie complète des dernières nouveautés, parmi lesquelles on compte les dernières Acura CL, la Audi A4, les BMW de série 5 et Z3, la Cadillac Catera, la camionnette Ford F-150, la Ford Escort, la Hyundai Elantra, la Jeep TJ, le Lexus LX450, la Mercedes Classe E, le Nissan Pathfinder, la Pontiac Grand Prix, les Saturn berlines et familiales ainsi que les Toyota 4-Runner et Rav-4.

En première mondiale, on y découvre la version décapotable du coupé MX-6 de Mazda, fort agréable à contempler, tandis qu'au rayon des exotiques, j'ai été surpris d'y trouver la Lamborghini Diablo décapotable, qui n'est pas recommandée par l'APA pour son comportement hivernal, mais plus encore le roadster Vector, qui n'était même pas à Detroit!

Le grand avantage du Salon de Montréal, c'est qu'il est facile à visiter avec son circuit ovale permettant de conserver des repères visuels en tout temps et de toujours savoir où on se trouve. Cela est moins vrai pour la galerie marchande placée en annexe, qui réclame une âme de pisteur, ou la salle des utilitaires, qui ressemble à une oubliette, surtout les jours de grande foule.

Cette année, le Salon de Montréal prend de la hauteur avec au moins un des stands disposé sur deux étages, une tendance qui fleurit depuis belle lurette en Europe, où les stands des constructeurs comprennent des bars, des restaurants, des bureaux et des mini-salles de conférence sur plusieurs niveaux. En septembre dernier, celui de Mercedes

au Salon de Francfort était réparti sur cinq étages reliés par des escaliers mobiles et il aurait facilement occupé la moitié du Stade olympique dans les trois dimensions.

Les Montréalais n'ont pas à rougir de leur Salon, qui est à la mesure de la passion qu'ils ont pour l'automobile puisque le nombre d'entrées est, par habitant, aussi élevé que celui des autres événements du même genre dans le monde. Si 600 000 personnes visitent celui de Detroit, seulement 103 000 se rendront à celui de San José, baptisé Salon de Los Angeles, en Californie, l'un des points les plus chauds de l'automobile sur la planète à tous points de vue. Au Stade olympique, 250 000 visiteurs franchiront les tourniquets.

J'ai été agréablement surpris de découvrir deux véhicules spéciaux ayant

figuré dans des films récents, comme le Land Rover de *Judge Dredd*, la voiture de police fabriquée par GM pour *Demolition Man* ou l'antique Volvo 72 de Simon Templar, dit «Le Saint», que je n'avais vue nulle part ailleurs, au point de regretter qu'il n'y en ait pas plus sur ce thème très intéressant. Pour rester dans ce contexte, les visiteurs ne manqueront pas d'aller jeter un coup d'œil au roadster BMW Z3, devenu la monture de prédilection de James Bond dans *Goldeneye*.

Pour ceux qui vont au Salon pour y photographier leurs modèles préférés, Montréal est à ma connaissance une des rares expositions qui offre l'avantage d'un excellent éclairage: les sources lumineuses situées très haut sous la toile du Stade et la quasi-absence de projecteurs trop près des différents véhicules constituent deux facteurs qui contribuent à créer des conditions pratiquement idéales pour la photographie.



Daniel Héraud



La version décapotable du coupé MX6 de Mazda. SOURCE SALON DE MONTRÉAL

MILLENIA.

VOUS CROIREZ QUE LA ROUTE A ÉTÉ REPAVÉE.

La Millenia de Mazda vous emporte aux frontières de l'élégance et du luxe avec une douceur qui fait rêver.

Fruit de l'ingénierie Kansei, propre à Mazda, qui veut que chacune des pièces mécaniques, des lignes et des courbes harmonisent performance, confort et esthétique, la Millenia est la consécration d'un idéal.

Le jour entre les panneaux de sa carrosserie n'est que de 3,5 mm, mesure encore plus précise que dans la plupart des voitures coûtant plusieurs milliers de dollars de plus.

Son puissant moteur de 2,5 litres DACT, 24 soupapes et 6 cylindres en V produit 170 chevaux-vapeur à 5 800 tr/mn; sa traction à contrôle électronique maintient une force continue et équilibrée; et sa suspension multibras indépendante aux 4 roues absorbe les chocs aux sols les plus accidentés.

La Millenia a d'ailleurs été saluée en février 1995 par *Automobile Magazine*: «Les ingénieurs Mazda sont des plus imaginatifs et des plus audacieux. Le résultat est remarquable».

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est ce que vous vivrez au volant, quand la Millenia vous emportera au-delà des limites connues de la douceur, de la force vive et de la beauté.

À un tel prix de location, n'est-ce pas le temps d'en faire l'essai routier?



mazda
EMPORTE-MOI

448\$*
par mois/48 mois

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

*Ce prix de location est valable seulement chez les concessionnaires Mazda participants, à partir du 4 janvier 1996, et pour un temps limité, sur la location au détail de la Millenia 1996 (modèle K4LV75T800). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. D'autres prix de location sont offerts. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Le prix de location est basé sur 24 mois, avec paiement initial de 7 600 \$. Le premier mois de paiement de 448 \$ et le dépôt de 550 \$ sont dus sur livraison. Obligation de location totale: 18 902 \$. Des restrictions s'appliquent sur le kilométrage; au-delà de 50 000 km, 6 c par km. Sur approbation de crédit. Voyez les détails chez votre concessionnaire.

• AUTOMOBILE •

En 1996, le marché de l'automobile sera un marché d'acheteurs

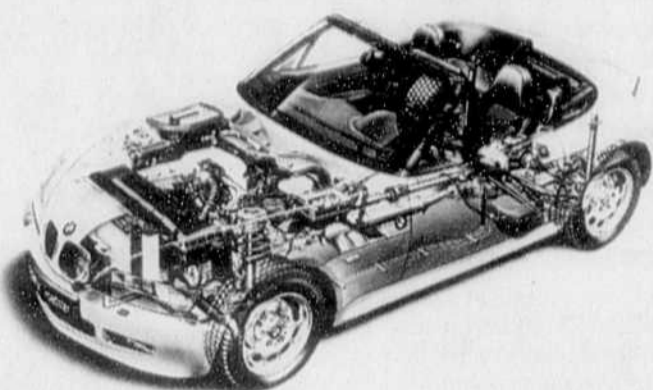
DANIEL HÉRAUD
COLLABORATION SPÉCIALE

Malgré les bannières, les spectacles, la musique et les beaux discours, l'industrie automobile est inquiète car les ventes continuent de baisser, et l'annonce prochaine des dispositions gouvernementales pour faire face aux déficits des différents paliers de gouvernement n'aidera pas sa cause. Les ventes nationales ont péniblement atteint les 1 200 000 unités en 1995, comparativement aux 1 500 000 véhicules vendus à la fin des années 90.

Les constructeurs espèrent au moins qu'elles se maintiendront en dépit du climat économique qui se détériore chaque jour à l'annonce de compressions de budgets, de services, d'abolition de programmes sociaux, de réduction des aides de toutes sortes qui vont empoisonner l'économie au cours des prochains mois, si ce n'est des prochaines années.

Les chiffres partiels communiqués par la Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal (CCAM) font apparaître qu'il se vend au détail trois véhicules neufs pour un usagé. Ce résultat est sans doute imputable à l'incroyable succès des formules de location à moyen terme, qui, au bout du compte, vendent davantage un mode de paiement mensuel qu'un véhicule en particulier. Ce mode de financement, qui manque souvent de transparence, coûte souvent plus cher au kilomètre parcouru que l'achat à crédit pur et simple, mais le consommateur opte souvent pour cette option parce qu'elle lui paraît plus simple et parce qu'elle n'hypothèque pas son pouvoir d'emprunt, dans la plupart des cas à sa limite, puisque 88 % des Québécois sont étranglés par les dettes occasionnées par la vente à crédit.

Signe des temps, le marché de l'automobile va voir refluer la pratique des rabais sous toutes ses formes, qui a fait les beaux jours de l'industrie à la fin des années 80, afin d'inciter l'acheteur à se décider, en lui donnant l'impression de faire une bonne affaire. On a toutefois des chances d'assister en 1996 à une prise de conscience inhabituelle dans le domaine de l'automobile où les dures réalités économiques vont repousser, voire annuler certains achats, ou encore diminuer l'effet des coups de cœur, attitudes passionnelles qui transforment des intentions rationnelles et sen-



SOURCE SALON DE MONTRÉAL
Le roadster Z3 de BMW.

sées en un achat plus psychologique que pratique.

Il n'est pas nécessaire d'être devin pour prédire que les mini-fourgonnettes vont continuer de connaître un certain succès, tempéré cependant par les prix auxquels elles se vendent lorsqu'elles sont bien équipées. Ce phénomène favorise le retour en force des familiales dans les catégories les plus populaires. Si les voitures de sport et de luxe sont en perte de vitesse au profit des véhicules à quatre roues motrices baptisés sport-utilitaires, l'augmentation des prix de ces véhicules et de leur budget d'entretien ainsi que la concurrence féroce qui règne dans ce segment vont sans doute amener un tassement des ventes au profit des véritables utilitaires comme les camionnettes qui ont encore gagné du terrain au niveau du confort, des performances et du comportement.

C'est un signe des temps, on n'a jamais autant singé les travailleurs que depuis qu'il y a moins de travail... La mode vestimentaire des jeunes s'inspire de celle des gars de chantier et leurs parents roulent dans des utilitaires... Drôle d'époque!



PHOTO JACQUES GRENIER

PARTEZ L'ANNÉE
du bon PIED, DÉMARREZ
une Accord
96



Berline Accord EX 1996

- AUTOMATIQUE
- CLIMATISEUR
- VITRES ÉLECTRIQUES
- ETC.

298 \$* par mois ou **6,8%** 24 à 48 mois

* Exemple de financement de location: mensualité de 298 \$ pendant 48 mois (total des versements: 14 304 \$) pour la location d'une Accord EX 1996 neuve (modèle CD5631). Un versement initial (1110 \$), la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie (350 \$) sont exigibles. Franchise de kilométrage: 96 000 km; frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'acceptation du crédit. Transport et préparation (750 \$), taxes, immatriculation et assurances en sus. Option d'achat de 12 477,40 \$ au terme de la location. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur.



CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION

HONDA de Laval

700 boul. St-Martin Est,
Laval
384-9444



PHOTO JACQUES GRENIER

Ci-contre, la «City Cab» qui a servi au film *Judge Dredd*, avec Sylvester Stallone. En haut à droite, la voiture de police dans *Demolition Man*.

Le Salon de l'auto pratique

DANIEL HÉRAUD
COLLABORATION SPÉCIALE

Il reste, à compter d'aujourd'hui, neuf jours pour visiter le 28^e Salon de l'auto qui se tient au Stade olympique. Il sera ouvert tous les jours de 11h à 23h, sauf le 21 janvier où la fermeture aura lieu à 20h. Le prix d'entrée est de 9 \$ pour les adultes, 7 \$ pour les étudiants, les groupes de plus de 20 personnes et les personnes âgées, et 3 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte. C'est gratuit pour les enfants de moins de six ans.

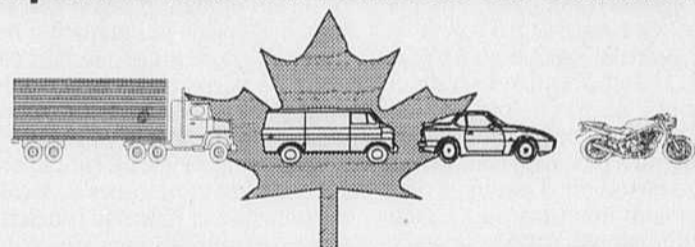
Pour la troisième année consécutive, le Salon offre un service de garderie gratuit pour les enfants de deux à dix ans, situé non loin de l'entrée principale et encadré par les professionnels de la Luciole, une division de la Joujouthèque Hochelaga-Maisonneuve. Pour tout renseignement, le public peut appeler le (514) 331-6571.

Cette exposition, organisée par la Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal, couvre une surface de 350 000 pieds carrés sur laquelle 100 exposants dont 31 constructeurs présentent 600 véhicules. Dans le cadre de cette manifestation, les visiteurs pourront assister à une pièce de théâtre créée spécialement pour la circonstance par les concessionnaires et portant sur le service après-vente.

Une collecte de sang aura lieu le 18 janvier prochain, entre 10 et 20h, au Salor Rusty 10 du Stade olympique, à laquelle les organisateurs convient cordialement le public en raison des besoins urgents de la Croix-Rouge.

Enfin, les amateurs de compétitions ne manqueront pas de se rendre au Circuit Rothmans où des experts les feront entrer dans les coulisses du sport automobile

Importez-vous un véhicule au Canada?



Vérifiez le NIV avant d'acheter!

Maintenant, il est plus facile que jamais d'importer un véhicule au Canada. Rappelez-vous cependant que dans les deux pays, la réglementation stipule que le numéro d'identification du véhicule (NIV) doit comporter exactement dix-sept chiffres. À compter de 1996, cette norme sera appliquée strictement.

Nous pouvons vous renseigner en détail sur tous les aspects de l'importation au Canada d'un véhicule conforme aux normes américaines. Composez simplement notre numéro de téléphone sans frais!

1-800-333-0558 — pour une importation sans problème!

RIV Registrar of Imported Vehicles
Registraire des véhicules importés

SUR TOUTE HONDA ACCORD



Financement de **6,8%** pour 24 à 60 mois
à partir de **298 \$*** /mois

• Spécial de location sur l'Accord EX avec transmission automatique
* Location de 48 mois: comptant de 1110 \$. Taxes en sus. Venez nous voir pour plus de détails.

HONDA
1110 BLEURY, MONTRÉAL 879-1550
CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

ACURA VOUS FAIT UNE OFFRE PASSIONNANTE...

L'ACURA INTEGRA RS 1996 est équipée comme pas une : fougueux moteur 1,8 litre DACT de 139 ch - suspension indépendante à double fourchette - freins à disques assistés aux quatre roues - deux coussins pneumatiques (SRS) - chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassette - lève-glaces et antenne électriques. Plusieurs autres modèles sont aussi offerts à un taux de financement avantageux.

INTEGRA 96
Jusqu'au 31 janvier 1996
288 \$*
par mois
36 mois
Transport et préparation inclus
Acompte de 1 500\$ seulement



2,5 TL 1996
Jusqu'au 31 janvier 1996
466 \$**
par mois
36 mois
Transport et préparation inclus
Acompte de 4 200\$ seulement



Le modèle offert diffère de l'illustration.

...ET MÊME DEUX

Côté tranquillité d'esprit, l'ACURA 2.5 TL 1996 vous comblera aussi : deux coussins pneumatiques (SRS) - freins ABS conçus par Acura - système de sécurité - poutrelles de portières anti-choc latéral - Plan de sécurité prolongée Acura - Assistance routière.

Venez découvrir une nouvelle façon de voir les berlines. L'ACURA 2.5 TL 1996 vous comblera. Côté performance : moteur de 176 ch - boîte automatique à 4 vitesses - Gate shift - suspension indépendante à double fourchette aux 4 roues. Côté luxe : siège conducteur assisté réglable en 8 sens - volant gainé de cuir - chaîne stéréo de 8 haut-parleurs avec lecteur laser - contrôle automatique de la température - vole d'accès au coffre avec housse pour skis.



ACURA
Une vision qui inspire un élan de passion.

* Ce tarif de location est de 288 \$ par mois à 298 \$ (mois total des paiements: 10 304 \$) pour le modèle INTEGRA RS 1996. Modèle DCA241. Un acompte de 1 500 \$ et un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 12 000 km (hors de 10¢ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 36 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle préétablie. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

** Ce tarif de location est de 466 \$ par mois à 476 \$ (mois total des paiements: 16 776 \$) pour le modèle ACURA 2.5 TL 1996. Modèle U42471. Un acompte de 2 000 \$ et un premier versement sont requis. Allocation de 12 000 km (hors de 10¢ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 36 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle préétablie. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIAIBLES

ACURA CASAVANT
2499, boul. Casavant O.
St-Hyacinthe. 771-0101

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville. 435-4455

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou. 354-8811

ACURA GABRIEL
4548, boul. St-Jean,
Dollard-Des-Ormeaux.
696-7777

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal. 340-1344

É D I T O R I A L

Le défi russe

François Brousseau

Alors que la Russie et l'OTAN entreprennent, hier, en Bosnie-Herzégovine, une mission conjointe sans précédent, le nouveau titulaire de la diplomatie russe, Evgueni Primakov, un revenant de l'ère Gorbatchev, affirmait le «rôle de grande puissance mondiale» que doit selon lui continuer de jouer son pays. Simultanément, comme pour démentir ces prétentions aux parfums du passé, les troupes russes continuaient de s'enliser dans la guerre de Tchétchénie, qui se révèle de plus en plus le «Vietnam intérieur» du régime de Boris Eltsine.

Gloire de l'Union soviétique à l'époque de sa puissance, la politique étrangère reste le bâton de salut d'un régime rongé de l'intérieur, dont l'agressivité peut toujours se réveiller.

Devant les signes de déliquescence sociale et de «banditisation» du pouvoir central russe, la politique étrangère reste, pour un grand et gros pays comme celui-là, l'un des rares moyens d'expression cohérents. Pour des régimes menacés ou instables sur le front intérieur, la fuite en avant agressive à l'étranger est, aujourd'hui comme hier, un «classique».

Rien n'est joué à Moscou, et l'horizon de juin, avec l'élection présidentielle qui se profile, reste la grande affaire, la grande inconnue de 1996. Celle qui décidera sans doute, soit d'une dérive autoritaire à grande échelle, soit d'un maintien du cap — incertain et zigzaguant — vers une forme ou l'autre de démocratie.

Mais quelques événements récents — l'«opération Bosnie» avec les Américains; l'arrivée d'un postcommuniste aux Affaires étrangères; la poursuite de l'enlèvement meurtrier en Tchétchénie — induisent une interrogation inquiète sur le comportement international futur de ce géant blessé.

Il y a quelque chose de réconfortant au premier degré — mais aussi d'un peu pénible au second degré — à voir ces images de «fraternisation» russo-américaine à Tuzla, en Bosnie où le président Clinton est arrivé hier soir. C'est que la coopération «égalitaire» entre l'OTAN et les forces armées russes, à laquelle Moscou aime se référer, n'est qu'un écran de fumée qui cache une faiblesse et une dépendance cruelles.

Le vrai patron de l'opération «paix en Bosnie», ce n'est ni l'Europe, ni la France ou l'Angleterre, et encore moins les Russes... mais bien Washington. À Tuzla, Sarajevo et Gorazde, ce sont les Américains qui commandent. C'est ce que Bill Clinton affirmera clairement aujourd'hui, en rendant visite à ses valeureux boys partis faire les gendarmes pour — entre autres bonnes raisons — faciliter sa réélection en novembre prochain.

Bien sûr, les troupes russes auront un «statut particulier» sur le terrain: elles ne seront pas soumises formellement aux généraux américains de la même manière que les autres. Mais tout cela ne sera fait que dans le but de préserver l'image, de ménager les Russes et de ne pas les «humilier».

Le thème de «l'humiliation» par l'Occident est presque aussi vieux que la Russie, en tout cas bien antérieur au régime soviétique. À l'époque de Staline, il fut simplement repris par ce dernier sous la forme idéologique de «l'encerclement impérialiste».

Aujourd'hui, il reste omniprésent, non seulement parmi l'élite moscovite, mais dans toute l'opinion russe.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Evgueni Primakov, soucieux de l'image de marque gravement ternie de son pays, a implicitement évoqué ce thème en proclamant hier qu'il fallait rétablir le statut de «grande puissance mondiale» de la Russie, et adopter «une politique extérieure conforme à ce statut».

Bien antérieure au régime soviétique est également la question tchétchène, épine au pied de l'empire depuis le XIX^e siècle... et véritable catastrophe nationale depuis l'invasion improvisée de décembre 1994. Une affaire soi-disant «intérieure» qui prend de plus en plus des dimensions internationales, du fait de la nature des revendications rebelles et de la violence inouïe des combats.

Depuis 13 mois, chaque fois que le pouvoir à Moscou prétend avoir réglé l'affaire tchétchène et écrasé «définitivement» la rébellion, celle-ci renaît de ses cendres, plus forte que précédemment. Il y a là une leçon d'humilité pour Moscou... et un dilemme pour l'Occident.

Atroce, la répression russe en Tchétchénie n'a strictement rien réglé. Malgré les coûts énormes en vies humaines — de 20 000 à 30 000 victimes, y compris des civils innocents —, la prétention à la victoire militaire s'est vue régulièrement contredite par

les faits.

Les méthodes des insurgés sont très discutables — prendre 2000 personnes en otages n'est certes pas du meilleur goût; outre que cela met en exergue le banditisme d'une certaine élite tchétchène — mais leur cause est devenue juste, du fait de la répression dont cette petite république a souffert depuis plus d'un an...

Cela dit, devant les proclamations nationalistes d'un Primakov qui ne sont que la version «douce» de voix qui montent dans le pays (les Ziouganov, Lebed, Jirinovski); devant les tensions toujours à fleur de peau en Bosnie-Herzégovine, où l'équilibre russo-occidental demeure ténu en dépit des belles manifestations de coopération, les puissances de l'Ouest ne peuvent se permettre d'affronter directement Moscou.

Il y a là un dilemme cornélien. D'un côté, faire pression décisivement pour que cesse l'affrontement, c'est risquer d'irriter Moscou et de radicaliser son élite politique. De l'autre, passer l'éponge face au carnage tchétchène, cela peut raviver les tendances militaristes et donner une impression d'impunité aux aventuristes.

Tel est le délicat balancement auquel nous force, presque fatalement, la Russie d'aujourd'hui... qui est aussi la Russie éternelle.

L E T T R E S

Non aux pseudo-experts en éducation

Au dire des concepteurs du nouveau programme de français, l'Alliance des professeurs de Montréal serait «de mauvaise foi», rapportait *Le Devoir* du 22 décembre dernier. Or, contrairement aux allégations des concepteurs qui laissent entendre que l'Alliance critique le programme avant même d'en avoir pris connaissance, celle-ci a mandaté un groupe de professeurs de français du secondaire pour analyser, étudier et évaluer ledit programme. Et c'est sur cet examen par des enseignants «du terrain» que l'Alliance a fondé son appréciation. Il convient de le préciser.

J'enseigne depuis 27 ans au primaire, et je subis depuis 27 ans les «réformes» de l'enseignement concoctées par les fonctionnaires du ministère de l'Éducation et les professeurs d'université. Ces «réformes» ne m'ont à peu près apporté dans l'ensemble que frustrations, désillusions et révolte, et c'est un sentiment que partagent bon nombre de mes collègues. Je me méfie bien plus des fonctionnaires soi-disant spécialistes et des professeurs des facultés de l'Éducation que de l'Alliance des professeurs de Montréal ou de la CEQ qui ont mené des combats bien plus courageux en faveur non seulement d'une école de qualité mais d'une société plus juste au Québec.

En lisant *Le Devoir* du 22 décembre dernier, j'ai souri à la déclaration de Mme Chartrand qui défend l'«approche communicative» (bel exemple de l'illustre langue de bois pratiquée par les fonctionnaires du ministère de l'Éducation et par les professeurs d'université) et qui nous assène l'argument décisif, à savoir que «c'est une approche privilégiée depuis 30 ans dans les pays occidentaux pour l'enseignement des langues maternelles», quand on sait qu'en général nos «chefs» tra-

duisent tant bien que mal les études américaines et nous en imposent les résultats par le biais de leurs haut-parleurs conseillers pédagogiques et de leurs amis rédacteurs de manuels (quand ce ne sont pas les mêmes). Ces «spécialistes» sont aussi responsables de la formation des maîtres... Quel désastre!

Le ministre Garon avait dit qu'il «mettrait ses culottes». Qu'attend-il pour nous débarrasser de ces fonctionnaires qui n'ont jamais été à la hauteur des aspirations de la société québécoise, des enseignants et des parents d'élèves? Qui écoutera enfin ceux qui sont sur la ligne de front, qui savent ce qui se passe et qui en ont marre de se faire charrier?

Lise Gravel

Outremont, 8 janvier 1996

Quelle méprise?

Je tiens à répondre à M. Jean-Charles de Hull (lettre du 28 décembre 1995) qu'il y a encore des gens qui n'ont rien compris à l'enjeu référendaire. Vous avez le droit d'avoir du mépris pour le gouvernement provincial, qu'il soit péquiste ou libéral, et de le crier haut et fort. Mais si cela vous empêche d'être rationnel dans votre choix référendaire, c'est que vous n'avez rien compris. Car il s'agit bien d'un choix de société et non du choix du prochain gouvernement.

Dans un Québec souverain, le Parti québécois ne régnerait pas nécessairement pendant 300 ans! Un Québec indépendant pourra toujours mettre le gouvernement dehors quand il ne fera plus l'affaire. Si j'ai voté OUI, ce n'est pas parce que je suis d'accord avec toutes les politiques péquistes. Ce n'est pas parce que j'aime Jacques Parizeau ou que je déteste Daniel Johnson. Si j'ai voté OUI, c'est parce que je crois au Québec; j'ai confiance en nous, Québécois et Québécoises, pour nous mobiliser autour d'un grand projet et de nous donner les

moyens de régler les problèmes, qu'ils soient économiques, sociologiques, démographiques ou autres. Vos voyez, mon choix ne repose pas sur le parti au pouvoir. Si, une fois le Québec souverain, le Parti québécois n'est pas capable de régler ces problèmes que vous déplorez d'ailleurs tant, on le mettra à la porte, c'est tout!

Sylvain Lafrenière

Montréal, 29 décembre 1995

Un modèle

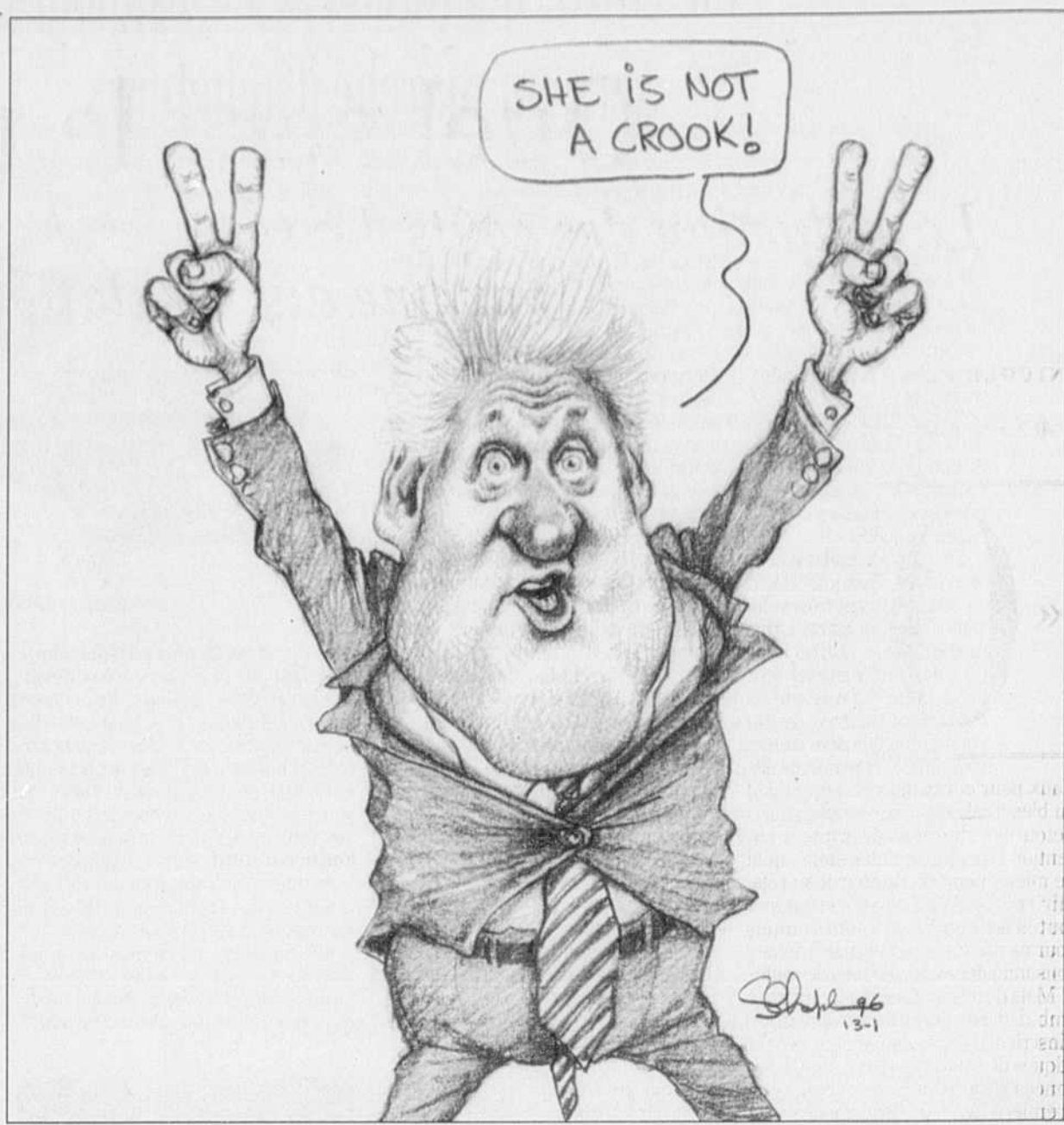
Lorsqu'une personne de l'envergure intellectuelle de Mme Bissonnette ose qualifier d'angélique et d'aimable le projet de société balbutié au cours de la dernière campagne référendaire, c'est qu'elle est profondément ancrée dans la démocratie libérale reposant sur les six commandements de la foi au marché libre: mondialisation, innovation, libéralisation, déréglementation, compétition et privatisation.

Elle ne se rend pas compte qu'en piétinant dans les ornières de cette démocratie libérale, elle prive le peuple québécois de la possibilité d'affirmer sa différence dans l'exigence d'une démocratie solidaire basée sur les six commandements de la foi en la personne humaine: entraide, partage, fraternité, tolérance, compassion et amour.

La distinction du peuple québécois émergera lorsque ses leaders politiques auront le courage de crier haut et fort que le maître mot du prochain siècle ne sera plus l'efficacité au profit du petit nombre, mais la solidarité au profit du grand nombre. À ce moment, la force morale du peuple québécois n'aura plus besoin de la souveraineté politique pour s'affirmer. Au contraire, elle englobera le reste du Canada dans sa marche victorieuse vers une démocratie à visage humain, modèle pour le monde entier.

Gilles Baribeau

Charlebourg, 31 décembre 1995



Les petites choses de la vie

Les grandes histoires d'amour — sans parler des histoires d'horreur — commencent souvent par de bien petites choses. Un regard, un geste, un oubli et voilà la mécanique, amoureuse ou infernale, enclenchée. Ce sont toujours ces «rien du tout» qui donnent le ton à une relation. On ne peut leur échapper car il n'y a rien de plus attachant qu'un détail.

Lucien Bouchard le sait sûrement, lui qui est venu à un cheveu de perdre la vie à cause d'un de ces détails. En biologie comme en politique, l'infiniment petit est ce qu'il y a de plus menaçant.

Son règne comme premier ministre dépend maintenant des dizaines de petites décisions qu'il prendra au cours des prochaines semaines, des décisions qui n'ont rien à voir avec les grandes orientations budgétaires ou la tenue du prochain référendum. Dès le mois de mars, le ton aura été donné et nous saurons alors à quoi nous attendre pour la suite des événements. Les détails se seront accumulés et le nouveau premier ministre ne pourra plus leur échapper. On parlera déjà d'un certain style.

Pour l'instant, sa marge de manœuvre est limitée et il arrive au pouvoir avec une équipe qu'il n'a pas choisie. Il doit prendre le train en marche et il n'a pas le loisir de tout effacer pour recommencer. C'est donc dire qu'il peut déjà compter sur un large réservoir d'excuses pour justifier son inaction ou de mauvaises décisions. Espérons seulement qu'il ne choisira pas de boire de ce vin-là.

Parmi les petites décisions qu'il aura à prendre, il y a celles concernant la structure et la composition de son conseil des ministres. Il doit d'abord trouver une façon de perfectionner l'intuition passablement générale de M. Parizeau concernant la nécessité d'incorporer une dimension régionale dans le fonctionnement de l'appareil décisionnel. La formule des délégués régionaux n'était peut-être pas la meilleure, mais ce serait une catastrophe que de tout simplement l'abolir pour revenir à l'ancienne formule, paternaliste à souhait, des ministres régionaux. Si vous êtes ministre des



DANIEL LATOUCHE

Transports, vous n'avez pas aussi à être «responsable» de la Gaspésie ou de l'Abitibi, sous prétexte que votre belle-mère vient du coin. Et parmi ces régions, il y a la plus malade d'entre toutes: Montréal. Aurons-nous un ministre de Montréal ou un (autre) comité ministériel chargé de la métropole?

Il lui faudra aussi rajuster le tir en ce qui concerne la division des responsabilités ministérielles. Par exemple, M. Bouchard doit reconnaître que la blague a assez duré en ce qui concerne le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, une responsabilité que l'on ballote d'un ministre à un autre et qui n'a plus sa raison d'être. Que l'on crée une fois pour toutes un ministère de la Population ou, si l'on veut, un ministère de la Population ou de l'Immigration, mais que l'on cesse enfin de faire croire qu'il y a deux sortes de Québécois, les «culturels» et les «souchiens».

Il est temps aussi de faire le ménage dans les ministères à vocation économique et l'idée de l'ancien ministre Gerald Tremblay de créer un seul super ministre, celui de l'Économie et de l'Emploi, a le double mérite d'exister et d'être facilement réalisable. L'idéal serait évidemment que le nouveau premier ministre frappe un grand coup et offre le poste à M. Tremblay. Mais ne rêvons pas trop en couleurs.

Le nouveau chef doit en profiter pour faire accéder au conseil des ministres quelques recrues. Il dispose de deux comités où il peut espérer faire élire des gens de son choix. Deux comités, c'est bien peu mais c'est assez pour savoir si le nouveau chef du Parti québécois a suffisamment de charisme pour convaincre de nouvelles figures de faire le saut en politique. Si l'ex-chef bloquiste

n'attire personne, il peut dire adieu à ses rêves les plus chers. Et on revient encore au nom de Gérard Tremblay.

Et tant qu'à y être, pourquoi ne pas en profiter pour offrir une promotion ministérielle à deux ou trois nouvelles figures à partir de la députation existante et en remplacement de certains ministres peu performants, question de faire comprendre à tout le monde que personne n'est ministre à vie. Certaines régions, dont la mienne (l'Estrie), n'ont pas de ministre et il faut voir l'extraordinaire mouvement de solidarité qui s'est organisé dans le coin autour du nom de Claude Boucher, l'actuel délégué régional, pour comprendre juste qu'à quel point des oublis de la sorte ne seront plus pardonnés. L'Estrie est l'une de ces régions frontalières dont on disait qu'elle voterait massivement pour le NON. Or, c'est tout le contraire qui s'est produit et si le OUI est venu si près de gagner c'est bien à cause de régions comme la mienne. On ne peut en dire autant d'autres régions qui se voient déjà comme capitales et qui n'ont même pas le courage de voter à la hauteur de leurs ambitions. Et puis, pourquoi ne pas le dire ouvertement: je veux mon ministre régional à moi.

D'autres petites décisions? Quel rôle confiera-t-il à l'ancien premier ministre? Saura-t-il utiliser ses talents et son expérience en le nommant à la tête d'une grande commission de réflexion sur la fiscalité? Fera-t-il un pas en direction de Pierre Marc Johnson? A qui réserve-t-il son premier discours de chef de gouvernement? Fera-t-il un geste en faveur de l'éducation, lui qui n'a cessé de dire qu'elle sera sa priorité?

Frappera-t-il un grand coup lors du Sommet socioéconomique ou se contentera-t-il d'un échange de vœux pieux? Saura-t-il éviter des nominations gaffes comme celle de Denis Lazure? Quelle sera sa première idée (astucieuse ou pas)? Comment s'y prendra-t-il pour ne pas s'isoler dans le bunker et pour aller au devant des gens? Détails que tout cela. Du superficiel et de l'éphémère? Peut-être. Mais c'est à partir de l'ensemble de ces petites choses que l'image se construit et que l'opinion se forme. Par la suite, on se contente de la gérer.

À P R O P O S

... de divorce

On peut estimer que 23 % des mariages de la promotion 1965-66 se sont terminés par un divorce avant leur vingtième anniversaire, ce pourcentage atteint 27 % pour la promotion de 1970-71 et 31 % pour la promotion 1975-76.

Si au Québec on se marie moins, les mariages y durent plus longtemps que dans les autres provinces. La

durée médiane des mariages se terminant par un divorce en 1991 était de 13 ans au Québec, soit de deux ans supérieure à la durée médiane canadienne. Avant 12 ans de mariage, il y a relativement moins de divorces au Québec qu'ailleurs au Canada.

Rapport sur l'état de la population du Québec 1994, Statistique Canada

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Le virage ambulatoire

Quel sera le prix à payer ?

La réduction des coûts des services de santé pour l'État risque de se traduire par une augmentation des dépenses privées

NICOLE CHAPDELAINE
Coordonnatrice
ACEF du sud-ouest de Montréal

réorganisation de l'offre des soins et des services qui misent sur la capacité des personnes malades à se déplacer vers les services ou suffisamment autonomes (seules ou avec une aide) pour demeurer à la maison.

Des questions

En tant que consommateurs des services de santé, sur quoi pouvons-nous remettre en question ce virage ambulatoire?

■ La population est-elle prête à entrer dans cette nouvelle voie? La conception actuelle de la maladie et des soins est complètement centrée sur les médecins et les hôpitaux. Habituellement de recourir aux hôpitaux où se retrouvent toutes les ressources technologiques et médicales requises, les malades sauront-ils reprendre un pouvoir sur leur santé et leurs symptômes, se sentir en sécurité à la maison, faire confiance à leur entourage pour prendre le relais dans les soins à dispenser? Le système de santé nous en donnera-t-il les moyens ou vivrons-nous l'insécurité et la panique?

Par ailleurs, depuis le début de la réforme du système de santé, l'orientation vers la prévention a été réclamée par nombre d'intervenants; celle-ci deviendrait un outil important dans les réorganisations en cours.

■ Sommes-nous en train d'assister à la mise en place d'un système de santé et de services «à deux vitesses»? Autrement dit, certaines personnes plus fortunées pourront se payer des services particuliers comme un «hôtel-hôpital» privé pour leur convalescence au 10^e étage l'Auberge des gouverneurs détenu par un consortium hôtelier américain et qui vient d'ouvrir ses portes à Laval... alors que vous et moi bénéficierons des soins et services que voudra bien dispenser notre système public de santé qui fait (ou faisait?) l'envie de plusieurs pays quant à son accessibilité et sa gratuité (accès gratuit aux soins).

Déjà, certaines compagnies d'as-

surance flairent la bonne affaire en offrant des assurances particulières pour soins à domicile. Une autre percée dans la privatisation de notre système de santé.

■ Se préoccupe-t-on, à travers la mise en forme de ce virage ambulatoire, de conserver la qualité des soins? Qualité des soins dans les CLSC qui devront assumer des services supplémentaires dans un contexte où déjà le manque de ressources et de personnel en regard de la demande rend le travail et le climat difficiles. Qualité des soins à domicile puisque le développement de ceux-ci risque fort d'être effectué par l'embauche d'infirmières à temps partiel et d'agence qui, trop souvent, manquent d'encadrement, sont surchargées et n'ont pas pour fonction d'entrer en relation avec les personnes visitées, compte tenu du changement perpétuel d'assignation. De plus, quelle formation sera dispensée aux infirmières qui auront à exécuter des actes médicaux nouveaux, prodiguer des soins à domicile reliés au postopératoire découlant du virage?

■ Une très grande question: la continuité des soins. Le virage ambulatoire exige la mise en place de ressources de première ligne afin d'accueillir cette clientèle «ambulante». On parle ici du développement de la capacité d'accueil et de traitement des CLSC, des services de maintien à domicile, du support aux familles...

Actuellement, les hôpitaux accaparent la part du lion dans la répartition des ressources du système de santé (en 1992-93, 63 % pour leur fonctionnement). Afin d'effectuer les transformations requises, des ressources humaines et financières doivent être déplacées, des questionnements doivent se faire sur le développement des hautes technologies, sur la spécialisation grandissante et sur l'arrimage, pour les transferts de patients, entre les hôpitaux et les CLSC. Il ne faudrait pas se retrouver entre deux... lits!

■ Et la famille là-dedans? Qui donc prendra la relève du personnel médical et hospitalier dans ce virage ambulatoire? Il est évident que la famille sera sollicitée pour prendre en charge les patients sortis plus rapidement des hôpitaux. Et pour être plus précis, la famille, dans la plupart



PHOTO ROBERT SKINNER

De retour à la maison, qui paiera la note des médicaments prescrits ou des équipements à utiliser?

des cas, c'est une femme (ce qui a fait dire que la maman-providence remplacera l'Etat-providence). Les recherches démontrent que c'est la famille plus que les ressources communautaires qui assument le support aux personnes en perte d'autonomie.

Allons-nous offrir à ces familles l'information pour comprendre et évaluer les symptômes, pour prodiguer des soins postopératoires, pour contrer l'insécurité du retour à la maison? Allons-nous leur offrir des services tels que l'entretien ménager, le répit, le gardiennage et autres

services qui vont leur permettre de poursuivre leur soutien, ou la famille devra-t-elle déboursier pour se procurer de l'aide? Et la famille est-elle en position de s'occuper de ses malades ou devra-t-elle assumer les frais d'une maison de convalescence pour les siens?

■ Un dernier élément de questionnement concerne les frais entourant le retour à la maison, tels les médicaments, les pansements et les équipements requis. Lors du séjour à l'hôpital, ces dépenses sont assumées par l'institution. De retour à la maison, qui paiera la note des médicaments

prescrits, des équipements à utiliser? Dans ce contexte, l'introduction d'une assurance-médicaments universelle constitue un élément important de la réorganisation. Où en est l'étude du gouvernement sur cette question?

Qui en paiera le prix?

Comme nous l'avons mentionné, le virage ambulatoire répond, pour une bonne part, à la volonté du gouvernement de réduire les dépenses publiques du système de santé. Mais qu'en sera-t-il des dépenses privées que chacun d'entre nous devra assumer dans ce virage ambulatoire? A date, nous pouvons entrevoir de nouveaux frais de médicaments, d'équipements, d'hébergement pour convalescence ou d'aide pour les soins à domicile qui s'ajoutent aux coûts des soins qui ont été décaissés dans les années antérieures (soins dentaires, examens de la vue, médicaments pour personnes âgées).

Faut-il répéter que l'évaluation de la performance économique d'un système de santé doit tenir compte de l'ensemble des dépenses, publiques et privées? La réduction des unes entraînant l'augmentation incontrôlée des autres ne mène pas à une réduction des coûts liés aux services de santé mais plutôt à un système où une partie de la population n'a plus le même accès aux soins et services.

Est-ce que le virage ambulatoire deviendra un autre pas vers une médecine de riches et une médecine de pauvres?

Quelles transformations de notre système de santé verront le jour lorsque nous subirons les compressions des paiements de transfert aux provinces par le gouvernement fédéral, pour l'année à venir, dans les secteurs de la santé, de l'aide sociale et de l'éducation? Perdrons-nous définitivement les caractères public, accessible, universel et gratuit de notre système de santé qui protègent présentement les normes fédérales?

Et si nous regardions du côté des coûts des médicaments et du mode de rémunération des médecins, qui sont les deux facteurs qui ont le plus contribué à l'augmentation des coûts de notre système de santé.

L'enseignement du français et de la grammaire

De quelques lieux communs (2)

La grammaire moderne n'est pas plus compliquée que la langue elle-même

FRANÇOIS MORIN

Linguiste et réviseur de manuels scolaires

Si près de la moitié des élèves du secondaire échouent au test de français au collégial, c'est la faute du programme de 1980.

Cette croyance repose en fait sur une autre: on s'imaginerait communément qu'il suffit que le ministère prescrive un programme pour qu'automatiquement il soit appliqué intégralement et adéquatement dans toutes les classes. On se berce de cette sécurité depuis des décennies, et pas seulement en enseignement du français. Qu'on cesse de se le cacher: le programme de 1980 n'a été appliqué correctement que par un très petit nombre d'enseignants et enseignantes, les autres ayant continué, plus ou moins ouvertement, à enseigner comme ils l'avaient toujours fait, moyennant parfois quelques réaménagements purement terminologiques.

À qui la faute? Certes, nombre d'enseignants sont animés des meilleures intentions, mais ont-ils reçu tout le perfectionnement dont ils auraient eu besoin? D'autres, en revanche, avouent, presque avec fierté, qu'ils n'ont cure des prescriptions du programme: «Il n'y a pas de police dans ma classe pour me surveiller...» (sic). Est-ce incompréhension ou mauvaise volonté? Il est, en tout cas, éminemment injuste de faire porter à ce programme l'odieuse des échecs nombreux des élèves, en réalité imputables à bien d'autres causes, notamment aux méthodes traditionnelles, qui ont toujours eu cours dans la majorité des classes du Québec et qui ne font pas mieux aujourd'hui que jadis.

D'ailleurs, bien des facteurs disculpent le programme de 1980: «La démocratisation de l'enseignement, l'obligation de fréquenter l'école jusqu'à 16 ans, la diminution, depuis 1959, de plus du tiers du temps consacré à l'apprentissage du français au primaire et au secondaire (Conseil de la langue française, 1987), la note de passage haussée à 60 % et la tâche de plus en plus lourde attribuée au personnel enseignant de français constituant des facteurs qui ont eu un impact certain sur le développement des habiletés des élèves en lecture et en écriture» (D. Aubin, dans *Enseigner le français*, 1994).

■ Il faut revenir à l'enseignement de la grammaire traditionnelle, qui a été abandonné dans les écoles à cause du programme de 1980.

Dire que l'enseignement de la grammaire traditionnelle a été abandonné dans nos écoles, c'est dire exactement le contraire de la vérité. La grammaire ancienne tient encore la place d'honneur dans la plupart des classes et le fait a été constaté par plusieurs.

«En situation de classe, malgré les orientations didac-

tiques générales préconisées par le ministère, la réflexion grammaticale soumise à l'attention des élèves reste fortement marquée par le poids du passé, c'est-à-dire par les contenus grammaticaux et la manière de les enseigner que les maîtres ont appris du temps où ils fréquentaient les écoles normales» (Roy, dans *Enseigner le français*, 1994). «[...] les locaux d'enseignants de français où sont empilées des photocopies de pages d'exercices tirés de Bled, de Grevisse [...] nous indiquent que le type d'enseignement grammatical dominant dans les classes du secondaire aujourd'hui [...] est un enseignement traditionnel, et ce malgré les orientations officielles du programme d'études pour le secondaire» (S.-G. Chartrand, dans *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*, 1995).

Par conséquent, ceux qui crient haro sur le programme se trouvent à condamner, sans le savoir, l'enseignement qu'ils entendent défendre... En effet, si c'est la pratique actuelle qu'on incrimine, on jette forcément le blâme sur la grammaire traditionnelle, encore omniprésente, bien plus que sur le programme de 1980, resté pratiquement inappliqué...

■ Les gens qui ont appris avec les méthodes anciennes savent mieux écrire que ceux qui ont appris avec les méthodes nouvelles.

Voilà un autre exemple patent de lieu commun sans fondement aucun. Aucune étude scientifique ne permet d'affirmer pareille chose. Premièrement, les méthodes nouvelles, comme on l'a vu ci-dessus, n'ont pas encore été vraiment appliquées. L'école a toujours conservé un enseignement très traditionnel. D'autre part, ainsi que l'ont affirmé récemment des professeurs aussi éminents que Gilles Marcotte, Richard Guay et Fernand Dumont, riches de leur longue expérience d'enseignement à l'université, les textes des étudiants d'aujourd'hui ne sont absolument pas pires que ceux des étudiants d'il y a 30 ans, époque où l'accès à l'université était pourtant beaucoup plus élitiste que maintenant.

■ Les élèves québécois sont moins bons en français que ceux de la francophonie européenne.

Autre croyance dénuée de fondement, comme vient de le montrer l'étude de Gagné et Lalonde sur le savoir-écrire au secondaire. Les résultats de cette vaste enquête ont révélé que nos élèves arrivaient à peu près aux mêmes résultats que la jeunesse francophone européenne pour ce qui est de la construction d'un texte. Certes, en matière de syntaxe et d'orthographe, on notait une avance certaine du côté européen, mais ne serait-ce pas justement la

preuve de l'efficacité des méthodes nouvelles, appliquées en Europe à bien plus grande échelle qu'ici, et depuis déjà près de 15 ans dans nombre d'écoles?

■ La grammaire nouvelle, avec son charabia, est inutilement compliquée et inaccessible aux jeunes.

Voyez-vous ça? Les didacticiens du français font pourtant tout ce qu'ils peuvent pour simplifier les choses, mais dès qu'on apporte le moindre changement notionnel ou terminologique à une discipline en vue d'en faciliter l'apprentissage, il se trouve une foule de traditionalistes pour s'émouvoir de cette audace. Ainsi, on se scandalise de la perte du terme épithète sans s'apercevoir de son caractère superflu pour l'enseignement du français. Les analyses simples paraissent compliquées quand on ne veut pas changer ses manières de voir.

Certes, la grammaire moderne s'enrichit de concepts nouveaux et a forcément recours à quelques appellations nouvelles pour les désigner: déterminant, coordonnant, organisateur textuel, etc. Mais lorsqu'elle le fait, on s'empresse de qualifier le tout de charabia... Alors, quoi? Les cathètes, les radicanes, les homothéties, les apothèmes et les histogrammes de l'enseignement mathématique au secondaire, ce serait aussi du charabia? Et que dire du langage technique de chaque discipline scientifique? En somme, comme toujours, on traite de baragouin tout ce qu'on ne comprend pas...

Pourquoi la grammaire moderne n'aurait-elle pas droit à quelques particularités terminologiques? La grammaire ancienne a bien, elle aussi, un métalangage, même si sa nomenclature n'était pas des plus cohérentes... Non, qu'on le sache bien, la grammaire moderne n'est pas plus compliquée que la langue elle-même, et la didactique du français propose les analyses les plus simples possibles pour adapter la grammaire scientifique à l'enseignement.

■ Les didacticiens et les linguistes qui se spécialisent dans l'enseignement du français sont des rêveurs perdus dans des abstractions.

Celle-là, c'est le bouquet! C'est pourquoi je l'ai gardée pour la fin. Avez-vous bien entendu? Ecoutez donc, vous, enseignants, didacticiens, pédagogues, linguistes et conseillers pédagogiques de Belgique, de Suisse, de France, du Québec et d'Acadie, chercheurs sincères et passionnés, mettant dans l'exercice de votre métier toute votre intelligence et toutes vos qualités humaines, vous, par milliers, depuis 20, 30, 40 ans, avec une patience inlassable, vous consultant humblement les uns les autres, toujours en prise directe avec tous ces élèves que vous

aimez tant et à qui nombre d'entre vous enseignent depuis tant et tant d'années, voilà maintenant que des voix publiques vous accusent, avec une consternante désinvolture, d'être des esprits fébriles complétement débranchés de la réalité... Aux gens qui en sont rendus à préférer de telles énonciations, il vaut mieux ne pas répondre. Leur discours suffit à les discréditer auprès de ceux qui ont ne serait-ce qu'une once de bon sens.

Heureusement pour nos élèves du Québec, il y a encore, j'ose le croire, dans notre société, suffisamment d'esprits de bonne trempe pour que les choses changent un jour à leur avantage. Ne désespérez pas, braves jeunes! Malgré tous les obstacles actuels, l'apprentissage du français deviendra pour vous, dans un avenir pas très lointain, une matière des plus captivantes...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charlier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précorat (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutsac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et editorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Marion Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruellan, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Michèle Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Périé, Danielle Pouton, Danielle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Briën (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venue. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Jocelyne Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BOUCHARD *Admirateur de De Gaulle*

SUITE DE LA PAGE 1

ation et la formation professionnelle.

On objectera que Lucien Bouchard préconise une réduction de la taille de l'État «avec la préoccupation de préserver le filet de protection sociale». On ne peut pas accuser le chef libéral d'avoir agi autrement. Quant aux rapports avec les syndicats du secteur public, M. Johnson a peut-être à son actif quelques gels salariaux, mais M. Bouchard reste dans la mémoire de plusieurs syndiqués comme celui qui a négocié au nom du gouvernement, en 1982, lorsque l'augmentation de salaire qui leur était due a été annulée. Dans ses mémoires, publiées en 1992 (*A Visage découvert*), M. Bouchard montre son accord avec cette décision du gouvernement, qui était, à ses yeux, inévitable.

Même si c'est surtout à partir de 1985, lorsqu'il a été nommé ambassadeur du Canada à Paris par Brian Mulroney, son ami d'université, que le public a connu M. Bouchard, ce dernier a frayé avec le milieu politique toute sa vie. Pendant ses études de droit, il a connu les Mulroney, André Ouellet, l'actuel président du Conseil pour l'unité canadienne Peter White, le sénateur Michael Meighen, Pierre de Bané, le constitutionnaliste Henri Brun (un conseiller du PQ). Il a partagé un logement avec André Tremblay, qui est par la suite devenu conseiller de Robert Bourassa.

En 1961, il devient rédacteur en chef du *Carabin*. Il fait alors partie, avec celui qui deviendra plus tard ministre péquiste, Denis de Belleval, des jeunes critiques qui vont appuyer de toutes leurs forces la Révolution tranquille. Il est de son époque. Il songe un moment à la préture. Son premier éditorial dans le journal étudiant, le 28 septembre 1961, porte sur l'engagement des jeunes dans le débat public et commence de cette façon: «Il est des étudiants d'université comme des jolies femmes: on dépense pour eux beaucoup d'argent, mais on ne s'attend pas à ce qu'ils disent des choses intelligentes.»

Arrive donc au pouvoir à Québec un homme de la génération de ceux qui nous dirigent depuis déjà longtemps. Avec la politique, il entretient des rapports ambigus. Il est l'un des premiers partisans de Pierre Elliott Trudeau en 1967. L'un de ses pires ennemis politiques d'aujourd'hui, André Ouellet, lui offre un poste dans un cabinet fédéral. En 1970, il est organisateur politique pour le Parti libéral du Québec, à défaut d'avoir accepté d'en être candidat dans sa région natale, où il a pratiqué le droit par la suite au lieu d'aller à Montréal, le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il raconte dans ses mémoires que c'est cette année-là, lors de la Crise d'octobre, qu'il devient indépendantiste, «sans m'en rendre compte, par une sorte de maturation». C'est l'attitude de Trudeau, l'appel à l'armée, l'incarcération d'innocents qui le chavirent. Dix ans plus tôt, il n'est pas sûr pour le séparatisme, même s'il s'interroge déjà. A la une du *Carabin* du 5 octobre 1961 il demande: «Le Canada, échec ou réussite?» Dans un article écrit en marge d'un colloque sur ce thème, il affiche son scepticisme sur la capacité des deux nations à jamais s'entendre. Mais il voit alors le séparatisme comme un mouvement utile pour faire plier le Canada anglais.

Pour obtenir plus d'autonomie, «point ne sera besoin à tous les Canadiens français d'établir la Laurentie, ni même d'être séparatistes. Leur suffira de tolérer les séparatistes déjà existants, et de permettre qu'ils fassent du bruit. On ne recourra pas aux grands moyens mais on souffrira que les séparatistes le fassent croire». Mais en 1970, cette conception stratégique ne tient plus.

En 1973, il travaille à la campagne de Marc-André Béard. Il refuse d'être candidat en 1976 pour le PQ qui le réclame. Puis il vit, en 1980, une rupture. C'est la déception référendaire. Il fait néanmoins partie de l'équipe d'avocats du gouvernement du Québec qui conteste en Cour d'appel la légalité du rapatriement de la Constitution de 1982. Jugement mitigé: le rapatriement est légal mais illégitime.

Dans ses mémoires, Bouchard déplore que Lévesque ait alors sous-estimé la carte politique que constituait ce jugement et qu'il ait ainsi perdu «la bataille de l'information». Durant sa carrière, Bouchard a montré à plusieurs reprises l'importance qu'il accorde aux messages et aux

médias, à l'attitude et à l'importance des mots, à l'éloquence. Il rappelle dans son livre comment la Commission Cliche, qui enquêtait sur le saccage de la Baie-James et dont il était l'un des procureurs, misait sur le travail des journalistes pour obtenir de l'impact. Après l'amputation de sa jambe, l'an dernier, il avait soigneusement préparé son retour par une série d'entrevues en rafale.

Les mots et les images, Bouchard les manie bien. Il connaît aussi leur importance dans le combat politique. Jeune, il avait lu les mémoires de guerre du général de Gaulle, *Le Fil de l'épée*, «un petit livre passionnant sur l'exercice du pouvoir politique», écrit-il. Si Bouchard a tiré de ce livre des leçons, sa lecture jette un éclairage sur son style. «On ne remue pas les foules autrement que par des sentiments élémentaires, de violentes images, de brutales invocations», écrit de Gaulle.

Le général ajoute: «L'homme d'action ne se conçoit guère sans une forte dose d'égoïsme, d'orgueil, de dureté, de ruse.» Rusé, Bouchard l'est, comme tout bon négociateur. C'est ainsi que, après avoir taxé de traître Jean Chrétien dans la dernière semaine du référendum, il a pu échanger avec lui, pendant près d'une heure et dans une apparente convivialité, peu après sa décision de quitter Ottawa, sur leur future collaboration intergouvernementale. De la même manière a-t-il «volontairement ménagé» les hommes d'affaires durant la campagne référendaire «parce que sans eux on ne peut pas réussir».

Des gens qui l'ont connu reconnaissent en lui l'orgueilleux qui, comme l'écrivait encore de Gaulle, «a la passion de vouloir et la jalousie de décider». «Face à l'événement, c'est à soi-même que recourt l'homme de caractère. Son mouvement est d'imposer à l'action sa marque, de la prendre à son compte, d'en faire son affaire.»

Les ministres Jacques Brassard et Louise Beaudoin, qui le connaissent très bien pour être devenus des amis, décrivent aussi Bouchard comme un homme autoritaire, exigeant de ses collaborateurs qu'ils respectent leurs engagements. «Il peut être colérique», ajoute M. Brassard, dont Bouchard semble vouloir faire un pilier de son futur gouvernement.

C'est aussi un pragmatique doublé d'un idéaliste qui ne caresse jamais l'utopie, dit M. Brassard. Et sa popularité tiendrait à deux choses: son enracinement et le rapport affectif qu'il a établi avec le peuple. Comme René Lévesque, Bouchard incarne les ambiguïtés, les humilités et la détermination des Québécois.

Après 1982, il a l'impression d'avoir subi trop d'échecs. Il retourne dans ses terres, d'où le sort Brian Mulroney avec qui il conçoit le «beau risque» d'une réconciliation du Québec avec le Canada. Bouchard devient ambassadeur à Paris où il œuvre à faire admettre le Québec, mais aussi le Nouveau-Brunswick, comme participants aux sommets de la Francophonie. Puis, parce que son ami Brian a besoin de lui, il accepte un poste au gouvernement où il confond certains de ses alliés péquistes.

Secrétaire d'Etat, il crée un programme d'alphabétisation, dans un domaine de compétence provinciale, l'éducation; il fait voter la loi C-72 sur les langues officielles; il manœuvre pour imposer la compétence fédérale dans l'évaluation environnementale du projet Grande-Baleine. L'ancien ministre libéral de l'Environnement, Pierre Paradis, dira de Bouchard qu'il fut «le plus centralisateur» de tous les ministres fédéraux de l'Environnement avec qui il a eu affaire.

En 1990, il rompt pour de bon avec les conservateurs, avec Mulroney et avec le fédéralisme lorsqu'il voit qu'on cherche à diluer, dans son dos, l'Accord du lac Meech. Il fonde le Bloc québécois, participe à Bélanger-Campeau, fait élire 54 députés du Bloc en 1993 et devient chef de l'opposition.

Il a été le principal artisan du virage préférendaire. Il est aujourd'hui un «pur et dur» de cette nouvelle option née du virage: la souveraineté d'abord, mais assortie d'un nouveau partenariat avec le Canada. Il donne aux Québécois un nouveau rendez-vous référendaire, quelque part pendant ou après 1997. Pour le moment, dit-il, la balle est dans le camp du Canada anglais. «Pendant qu'ils parleront de Constitution, a-t-il dit le 21 novembre en annonçant sa candidature à la succession de Jacques Parizeau, nous nous occuperons d'emploi, de solidarité sociale, d'éducation et de culture.»

BELLECHASSE «Le plus efficace»

SUITE DE LA PAGE 1

en soins pour avoir droit à son financement annuel de la part de Québec. En théorie, si ce volume d'activité baisse, des pénalités équivalent environ aux deux tiers du coût d'un jour/patient peuvent être imposées à l'hôpital, selon le Dr Sergerie.

«Ce qui est important, c'est d'atteindre nos objectifs. On veut maintenir le même niveau d'activité jusqu'à la fin. On ne prévoit pas du tout de baisse», ajoute ce dernier, qui se réjouit de l'attrait de son hôpital pour plusieurs médecins.

Mais selon Bernard Lamarre, président du conseil d'administration de l'hôpital Bellechasse, ces embauches de médecins ne sont pas destinées à empêcher un ralentissement des activités, semblable à celui observé dans plusieurs hôpitaux appelés à fermer. Un ralentissement qui, au regard de la loi, pourrait coûter cher à l'hôpital.

«Nous avons connu une petite hausse de patients de 10%. Mais ce qui nous permet avant tout d'accueillir ces médecins, c'est notre productivité, qui fait que nous fai-

sons presque 70% de nos opérations en chirurgie d'un jour. Les économies générées par les lits libérés sont investies ailleurs», affirme M. Lamarre.

Du côté du ministère de la Santé, on affirmait hier que malgré le niveau de soins imposé à l'hôpital Bellechasse, le contrat liant l'hôpital sera nécessairement interprété de façon à tenir compte du contexte particulier de fermeture.

Propriété de cinq actionnaires originaux, dont M. Lamarre, l'hôpital Bellechasse a un budget annuel d'environ 20 millions de dollars. Selon le directeur des services professionnels, le coût d'un jour/patient à cet hôpital est 27% moins élevé que le plus efficace des hôpitaux «compétiteurs» à Montréal. «C'est notre mode de gestion qui nous sauve», affirme le Dr Sergerie.

Même si on ne maintient pas le moindre espoir de voir la Régie régionale de la santé revenir sur sa décision de fermer l'établissement, on n'a qu'un simple regret à Bellechasse. «C'est bien dommage de voir qu'on ferme l'un des hôpitaux les moins chers à Montréal», déplore Bernard Lamarre.

Un invité embarrassant pour Chrétien

New Delhi (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien s'est dit gêné par le fait qu'un homme d'affaires reconnu coupable dans trois cas de fraude fasse partie de la mission commerciale *Équipe Canada*, mais il avoue qu'il n'y peut rien.

«Cela cause un embarras dont on aurait pu se passer», a répondu hier M. Chrétien en Inde lorsqu'il a été interrogé au sujet de Mongi Ferchichi, le président et chef de la direction de la société Kam Biotechnology.

En soirée hier, M. Ferchichi a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue à Surrey, en Colombie-Britannique, qu'il avait décidé de ne pas participer à la mission commerciale à cause de toute la publicité faite sur son passé. Il a ajouté qu'il se rendrait donc seul en Malaisie et en Thaïlande plus tard.

M. Ferchichi, un homme d'affaires qui soutient détenir des microbes possédant un «ingrédient secret» qui sert à convertir l'eau d'épout en eau potable, avait été invité à aller rejoindre la délégation officielle d'hommes d'affaires canadiens en Malaisie, l'un des

quatre pays visités par *Équipe Canada*.

Les responsables canadiens, qui n'ont pris connaissance que récemment des démêlés de M. Ferchichi avec la justice, ont essayé de le persuader de ne pas participer volontairement à la mission commerciale, mais il avait d'abord refusé. Selon des sources, les avocats du gouvernement fédéral ont prévenu les autorités que M. Ferchichi pourrait tenter une poursuite si jamais on l'empêchait de faire partie de la délégation.

M. Chrétien a d'abord défendu le droit de M. Ferchichi d'être du voyage.

«Pour moi, lorsque quelqu'un a payé sa dette à la société, il redevient un citoyen à part entière. C'est le fondement même de notre système», a soutenu M. Chrétien.

Mais M. Chrétien a changé d'avis peu après que le premier ministre de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt, qui se trouvait à la conférence de presse avec lui, a déclaré souhaiter que M. Ferchichi décide de lui-même de ne pas participer à la mission.

Harris «Il n'y a plus de gras à couper»

SUITE DE LA PAGE 1

ment songe à se débarrasser des panneaux de signalisation bilingues.

«Une des options que nous envisageons est de ne pas remplacer les panneaux une fois qu'ils seront désuets», écrit le premier ministre.

Interrogé lors d'un point de presse en Inde, M. Harris a toutefois nié vouloir affaiblir la loi 8. «Je n'ai jamais signé de lettres disant que l'on dépensait trop [dans les services en français]. J'ai identifié des secteurs où je pense que les fonds publics peuvent être mieux dépensés. C'est plus logique selon moi d'offrir des services en français aux enfants de Verner [une petite municipalité ontarienne] que de mettre des panneaux en français pour les Américains qui traversent la frontière à Niagara Falls.»

Le député libéral d'Ottawa-Est, Bernard Grandmaitre, ministre responsable de l'adoption de cette loi dans le gouvernement Peterson, n'est cependant guère surpris de voir le gouvernement s'attaquer à cette loi. «Les gens au gouvernement, autrefois dans l'opposition, n'ont jamais été de grands supporters de cette loi. Maintenant qu'ils sont au pouvoir, certains groupes de pression leur rappellent les intentions du passé et leur disent qu'il est maintenant temps d'agir.»

S'il reconnaît que chaque ministère doit contribuer à la diminution des dépenses publiques, M. Grandmaitre estime toutefois que l'Office des affaires francophones a largement été mis à contribution depuis trois ans. «Il faut que le gouvernement réalise qu'il n'y a plus de gras à couper du côté de l'Office. On a d'autres chats à fouetter que les Franco-Ontariens et les services en français. Ce ne sont pas des économies de deux ou trois millions de dollars sur le dos des francophones qui vont rendre l'Ontario plus riche.» Le budget de la loi 8 représente environ 10 millions sur les quelque 40 milliards de dépenses du gouvernement.

Du côté de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), la colère gronde. Le président de l'organisme, André Lalonde, en entrevue au Réseau de l'information (RDI), s'est demandé comment le gouvernement Harris pouvait déclencher un mécanisme de révision sur la base de quelques lettres de protestation provenant d'un groupe aussi radical que l'AFPC. D'autant plus que «cela ne correspond pas du tout à ce que M. Harris nous

a dit en campagne électorale», a-t-il précisé.

A Queen's Park, l'attaché de presse du premier ministre, Paul Rhodes, a cependant indiqué que ces lettres, au nombre de neuf, ne contredisaient pas les promesses électorales faites par les conservateurs et répondaient au souci qu'a le gouvernement de desservir plus efficacement la population.

«Nous avons appuyé la Loi 8. Nous n'avons pas l'intention de l'abolir ni de la changer mais nous voulons la réviser et s'assurer qu'elle réponde bien aux besoins de la communauté», a déclaré M. Rhodes. M. Rhodes a même été plus précis que Mike Harris: la loi non seulement «devrait» mais «serait» révisée par un comité législatif, a-t-il précisé, en restant toutefois évasif sur la date de cette révision.

Le président de l'Office des affaires francophones, Denis Fortin, avançait de son côté que la révision était peut-être simplement une question de formalité: «Cela pourrait être une révision dans le cadre des prévisions budgétaires.» «Je pense que cette histoire est exagérée, a-t-il estimé par ailleurs. Le gouvernement ne veut pas changer la loi, il veut simplement revoir sa mise en œuvre.» Il soulignait hier que le budget de l'office n'avait diminué que de 5,9% en 1995-96, soit près de deux fois moins que la moyenne des budgets dans les autres ministères.

Anne-Marie Meggs, l'ancienne chef de cabinet du ministre Grandmaitre au moment de l'adoption de la loi, «à l'unanimité» précise-t-elle, soulignait pour sa part que cette journée était bien triste pour les Franco-Ontariens. Tout en faisant le lien entre l'augmentation de l'intolérance à l'égard du fait français et la montée des courants de droite, Mme Meggs, maintenant résidente du Québec et membre de la commission politique du Bloc québécois, ne se gêne pas pour établir un rapport entre cette décision et la saga constitutionnelle canadienne.

«Ça démontre ce qu'on a toujours soupçonné. Les francophones à l'extérieur du Québec paient le prix de la force du Québec français. Cela a commencé bien avant le dernier référendum, mais peut-être que le bon résultat obtenu par le OUI n'a pas aidé. Le gouvernement ontarien a peut-être l'impression que l'option souverainiste va un jour l'emporter et ils se préparent en conséquence.»

Avec la Presse canadienne

CIACCIA D'abord Hydro-Québec

SUITE DE LA PAGE 1

M. Ciaccia a par ailleurs soutenu qu'il n'avait jamais rencontré à cette époque M. Lawee, tout comme il a affirmé au juge François Doyon qu'il n'avait même jamais pris connaissance des lettres de M. Lawee, qui auraient été gérées à son insu par son personnel politique parce qu'elles ne contenaient rien d'important.

M. Lawee commençait sa missive du 8 janvier ainsi: «Merci pour l'aide que vous apportez à notre projet de développement et d'opération [sic] de petites centrales hydroélectriques.» L'homme d'affaires ajoute, plus loin que «pour nous assurer des bénéfices réciproques, nous avons besoin d'un processus décisionnel dynamique et rapide de la part de toutes les parties en cause». Les bénéfices réciproques («our mutual benefits») dont il est question ne sont pas définis outre mesure.

Il y a quelques semaines, Alfred K Lawee a déclaré devant la commission avoir offert en 1985 la moitié des actions de sa compagnie à trois spécialistes et fonctionnaires d'Hydro-Québec pour mettre au point son premier projet de minicentrales, situé aux écluses de la Voie maritime fédérale, à Côte-Sainte-Catherine. Un de ces fonctionnaires en cause d'Hydro-Québec, Jean Roch, avait même signé des lettres adressées aux fonctionnaires du MER en 1987 au nom de la compagnie de Lawee, sans avoir au préalable rompu son lien d'emploi avec Hydro-Québec.

La première lettre adressée au ministre Ciaccia, en 1986, portait plutôt sur les difficultés que rencontrait cette compagnie à négocier un contrat avec Hydro-Québec. Celle-ci ne voulait pas à cette époque offrir plus d'un cent du kWh mais Hydroméga demandait 3,5 cents du kWh, un objectif qu'elle devait pour l'essentiel atteindre plus tard.

En 1988, l'appétit de Mirlaw avait augmenté. Elle voulait maintenant obtenir le droit d'exploiter une dizaine de vieux barrages désaffectés et elle n'hésitait pas à demander au ministre d'amender la Loi des eaux à cette fin. Moins d'un an plus tard, elle obtenait gain de cause: le gouvernement venait d'adopter une politique énergétique qui incluait notamment le développement de petites centrales privées sur les cours d'eau qu'Hydro-Québec ne voulait pas développer parce que les projets lui auraient coûté trop cher, un raisonnement que le ministre a accepté après qu'on le lui eut présenté.

M. Ciaccia a d'ailleurs raconté qu'il avait été bien plus raisonnable dans ce domaine que ses prédécesseurs péquistes, qui avaient mis de l'avant deux projets de barrages privés — dont un pour l'Alcan — d'une puissance

supérieure à 100 MW. Il faut dire qu'il s'agissait de projets *ad hoc*, comme celui considéré par les libéraux sur la Lièvre, et non d'un programme gouvernemental.

L'ancien ministre a raconté qu'il avait écarté la proposition d'Hydro-Québec, qui était prête à autoriser la production hydroélectrique privée jusqu'à 100 MW, ce qui aurait permis la construction de projets plus importants que celui qui barre, par exemple, la rivière des Prairies.

Ayant compris que nos voisins ontariens et américains permettaient entre 20 et 30 MW, l'ancien ministre a fixé la barre à 25 MW au Québec. Mais depuis quatre ans, l'idée d'autoriser plus de 100 MW refait fréquemment surface, préconisée par des promoteurs et certains hauts fonctionnaires d'Hydro-Québec et du MER malgré les protestations des citoyens riverains et des écologistes.

En fin d'anciennes hier, le président de la commission, le juge François Doyon, a fait dire à M. Ciaccia que c'était Hydro-Québec qui avait finalement adopté une politique sur les petites centrales, «avant» que le gouvernement n'en fasse autant.

Le ministre a cependant tenu à préciser que le contexte énergétique avait alors changé radicalement car l'époque des surplus était bel et bien terminée et parce qu'Hydro-Québec n'avait prévu que la moitié de la demande enregistrée entre 1986 et 1988. Le gouvernement, a-t-il dit, a donc voulu restaurer la «marge de manœuvre» d'Hydro-Québec, une «marge de manœuvre» qui excluait qu'Hydro puisse acheter dans les marchés voisins en période de pointe pour s'éviter des projets dispendieux.

Selon le ministre, il aurait été inconvenant et contre-productif pour notre image sur le marché américain qu'on y sache que le «plus gros producteur» d'électricité de l'est du continent devait acheter de l'électricité pour satisfaire ses propres besoins. Il faut préciser ici que la quasi-pénurie invoquée alors par le gouvernement pour multiplier les projets et ouvrir la porte à la production privée englobait les exportations et même des prévisions de croissance de ce côté: on disait alors qu'on «devançait» les projets éventuellement requis pour les besoins des Québécois, ce qui permettait de les faire payer en partie par nos voisins.

Le juge Doyon a par ailleurs fait dire à l'ancien ministre que les fonctionnaires de son ministère n'avaient pas à intervenir dans la négociation des prix entre Hydro-Québec et ses clients puisque c'est la société d'Etat qui doit répondre ultimement de sa santé financière.

Le pape proclame vénérable sœur Élisabeth Bergeron

PRESSE CANADIENNE

Le pape Jean-Paul II a proclamé hier, à Rome, que la fondatrice de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, Élisabeth Bergeron, était vénérable. La vénérabilité est une étape précédant la canonisation.

Ce jugement signifie que l'Église catholique reconnaît qu'Élisabeth Bergeron a pratiqué toutes les ver-

tus chrétiennes à un degré héroïque, c'est-à-dire au-dessus du commun des fidèles. La vénérable Élisabeth Bergeron est décédée à l'âge de 84 ans en 1936. La religieuse avait fondé la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph, à la demande de Mgr Louis-Zéphirin Moreau, en 1877.

La cause de béatification et de canonisation de mère Élisabeth avait été introduite à Rome en 1976.



LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559